

> CONCERTATION MINFI-SECTEUR PRIVÉ

SE PARLER POUR SE COMPRENDRE



La 3^{ème} rencontre en 16 mois entre le Ministre des Finances et les adhérents du GICAM a permis de relever les insatisfactions, les colères, les explications et surtout les espoirs d'un partenariat désormais incontournable.

Tableau de bord de l'économie 2^{ème} trimestre 2019

Dégradation de la conjoncture pour une proportion de plus en plus élevée d'entreprises

Actualité

Commerce extérieur et industrialisation : pourquoi le secteur privé ne suit pas ?

Focus

Accès aux devises : les patrons de la sous-région CEMAC tirent la sonnette d'alarme

Rentrée Scolaire, Le Défi Relevé ...

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019



ibinq

CRÉDIT SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE

- Jusqu'à 5 000 000 FCFA
- Disponible en **48** h

**Offre soumise à conditions*



WhatsApp
698 503 219

www.cca-bank.com



L'EFFICACITÉ DES RÉFORMES À L'ÉPREUVE DU DIALOGUE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

■ Par Célestin Tawamba,
Président du GICAM



Au moment où un dialogue politique national est à l'ordre du jour dans notre pays et qu'il exacerbe les passions, les chefs d'entreprises ne manquent pas de s'interroger sur l'état du dialogue Etat-Secteur privé, l'économique comme le social. En l'occurrence, les récriminations continuent de porter sur les structures, le contenu, les acteurs et la pratique des dialogues.

D'abord le dialogue économique marque le pas depuis quelques années. Même la nouvelle dynamique insufflée lors du dernier CBF semble s'estomper, en l'absence de travail de suivi depuis sa tenue. Dans des propositions que nous avons adressées au Chef du Gouvernement, nous avons mis en avant la nécessité de repenser la relation du Secteur privé avec l'Etat dans sa globalité. Entre autres sujets, nous avons mis en avant la nécessité d'asseoir à la table des consultations et des négociations, non pas des organisations à l'effectif réduit à la portion congrue, non pas des organisations qui ne tiennent que rarement ou pas du tout des assemblées générales, non pas des personnes qui, à temps plein, sont des hommes politiques et, de temps en temps, des dirigeants patronaux, mais bien des personnes et des organisations à la légitimité et à la représentativité établies.

Si l'existence de plusieurs structures patronales ou professionnelles témoigne du dynamisme de la représentation des entreprises, il importe que l'action et l'expression patronales soient inscrites dans une logique de représentativité et d'efficacité. De ce fait, la place de l'organisation patronale la plus représentative doit être reconnue de manière incontestable. D'abord, par ses consœurs du Secteur privé, qui se départiraient de leurs responsabilités si, en sus du déni de la réalité, elles se faisaient les messagers auprès de l'Etat d'une réalité tronquée du monde patronal. Ensuite, par l'Etat lui-même à qui il revient, comme ailleurs, à prendre en compte le poids des uns et des autres. C'est une condition essentielle pour un dialogue solide et efficace dans lequel le concept d'organisations patronales les plus représentatives est un paramètre-clé. Tout en comprenant la volonté des pouvoirs publics d'assurer une large consultation, il n'en demeure pas moins que cette stratégie a montré ses limites et nous devons impérativement sortir de

la logique du contentement, pour celle de la productivité, de l'efficacité et donc des résultats concrets.

Ensuite le dialogue social tripartite qui met en présence l'Etat, le Patronat et les Syndicats des Travailleurs. Il connaît lui aussi des loupés depuis quelques années, alors même qu'il est censé être formellement structuré autour de dispositifs conçus par l'Organisation internationale du travail (OIT) dont notre pays est membre, et qui connus des partenaires sociaux partout dans le monde. Au premier rang des dysfonctionnements que nous avons portés à l'attention du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, le non-respect des règles relatives à la désignation du délégué employeur du Cameroun à la Conférence internationale de l'OIT et, ce faisant, un coup porté au principe intangible d'autonomisation des partenaires tripartites. Ceci s'est traduit par la dégradation de la qualité de la participation du Cameroun en général et des employeurs camerounais en particulier à cette tribune mondiale des questions relatives au monde du travail qu'est l'OIT.

Au total, ces dysfonctionnements impactent les résultats des concertations. Les causes de défaillance ont alors pour noms : (i) la faible appropriation du fait entreprise dans la conception des politiques, (ii) le climat de méfiance qui continue d'obstruer les relations entre les parties, (iii) la qualité et le niveau de la dépense publique qui brident les possibilités de réduction du poids des impôts et taxes, (iiii) le nombre élevé de ministères interlocuteurs directs du Patronat.

Tout ceci montre combien la cote d'alerte est près d'être atteinte, alors même que gagner les batailles de la compétitivité et de la lutte contre la pauvreté met l'Etat et le Patronat en demeure de cheminer ensemble, dans une logique, non pas de co-gestion, mais de complémentarité, dans laquelle l'Etat écrit les lois et décide après une juste et équitable consultation du Patronat.

Pour sa part, le GICAM doit relever au moins deux défis majeurs. Le premier est la poursuite de nos actions d'explication et d'affirmation du fait entreprise de par le rôle et la place qu'elle tient dans l'économie et le pays, notamment la création des richesses et des emplois. Le deuxième est de tordre le cou à de nombreux préjugés qui polluent l'imaginaire ou le subconscient collectif au sujet de l'entreprise privée. Dans cette perspective, il est essentiel de faire promouvoir auprès des parties au dialogue ainsi qu'à l'opinion deux principes fondamentaux qui battent en brèche des idées reçues : d'une part, la richesse ne peut se créer par la rente et la distribution, mais bien par la créativité et la prise de risques qui sont les mérites de l'entrepreneur et, d'autre part, le moteur du développement réside dans la liberté et la confiance accordées à l'initiative individuelle dans notre pays ■



Saisissez les opportunités de financement

des activités de Commerce International

En **05 jours**, votre partenaire-conseil
obtient **vos instruments financiers**

- **Lettre de Crédit**
- **Lettre de Crédit permanent (SBLC)**
- **Et bien d'autres instruments**

Aucune caution ou garantie requises

JG TRADE FINANCE est l'intermédiaire financier idéal pour vous assister dans le financement de vos activités en commerce international.

JG
TRADE FINANCE

La Finance Internationale pour tous !

1302 Rue Galieni, Akwa Tél: +237 682 40 76 75 / 695 46 11 63
finance@jeffersonsgroup.com www.jeffersonsgroup.com

THE EFFECTIVENESS OF REFORMS STANDING UP TO THE TEST OF THE ECONOMIC AND SOCIAL DIALOGUE

■ By Célestin Tawamba,
President of GICAM



At a time when a national political dialogue is on the agenda in our country and it aggravates feelings, business leaders do not fail to question the state of the public/private dialogue, the economic and social as well. In this case, the grumbling continues to focus on the structures, the content, the actors and the practice of the dialogues.

First, the economic dialogue has stalled in recent years. Even the new momentum sparked in the last CBF seems to fade, in the absence of monitoring work since its holding. In our proposals to the Head of Government, we emphasized the need to rethink the relationship of the private sector with the state in its entirety. Among other things, we stressed the need to bring at the table of consultation and negotiations, not organizations with a small staff, not organizations, that rarely or never hold general assemblies, not for people who are full-time politicians and, from time to time, employers' representatives but people and organizations with established legitimacy and representativeness.

If the existence of several employers' or professional structures demonstrates the dynamism of the representation of companies, it is important that the action and the expression of the employers be geared towards representativeness and efficiency. As a result, the place of the most representative employers' organization must be unquestionably acknowledged. First, by its peers of the private sector, who would abandon their responsibilities if, in addition to the denial of reality, they were messengers of a garbled reality of the business world to the State. Then, by the State itself whose responsibility it is, to consider each others' weight. This is an essential condition for a strong and effective dialogue in which the concept of the most representative employers' organizations is a key parameter. While understanding the willingness of public authorities to ensure broad consultation, the fact remains that this strategy has shown its limits and we must imperatively get out of the logic of contentment, for that of productivity, efficiency and therefore concrete results.

Then the tripartite social dialogue that brings together the State, the Employers' Organisation and the Workers' Unions. It has also been failing for a few years, even though it is supposed to be formally structured around devices designed by the International Labor Organization (ILO) (of which our country is a member), and known to social partners around the world. At the forefront of the malfunctions that we brought to the attention of the Minister of Labor and Social Security, the non-respect of the rules relating to the appointment of Cameroon's Employers' Delegate to the International Conference of the ILO and, in so doing a blow to the intangible principle of empowering tripartite partners. This has resulted in the deterioration of the quality of participation of Cameroon in general and of Cameroonian employers in particular to this global forum of ILO labor issues.

These malfunctions have an impact on the results of the consultations. The causes of default are then: (i) inadequate consideration of companies in policy making poor uptake of the policy design, (ii) atmosphere of mistrust that continues to obstruct relations between parties, (iii) quality and level of public expenditure which stifle the possibilities of reducing the weight of taxes, (iii) the large number of ministries directly in contact with the Employers' Organisation.

All of this shows how close the alert is to being reached, even though winning the battles of competitiveness and the fight against poverty puts the State and the Employers' Organisation in the position of moving forward together, in a logic of co-management, but that of complementarity, in which the State drafts the laws and decides after a fair and equitable consultation of the Employers' Organisation.

For its part, GICAM faces at least two major challenges. The first is the continuation of our actions of explanation and affirmation of the Company by its role and the place that it holds in the economy and the country, namely in the creation of the wealth and jobs. The second is to suppress many biases that pollute the minds about the private enterprise. In this perspective, it is essential to promote before the parties to the dialogue as well as public opinion two fundamental principles that undermine conventional ideas: on the one hand, wealth cannot be created by annuity and distribution, but through creativity and risk-taking, which are the merits of the entrepreneur, and on the other hand, the driving force of development is the freedom and confidence granted to individual initiative in our country ■

.cm

Cameroon Identification code on the web

mybusiness
myrestaurant

mycompany

myschool

myassociation

.cm



Domain name



**Website
and blogs**



**Electronic
adress**

FOR A **WEBSITE .CM** THAT RESEMBLES YOU !!!
.cm, Cameroon's ID on the web

SOMMAIRE

EDITORIAL : L'efficacité des réformes à l'épreuve du dialogue économique et social

FOCUS : Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNIPACE

DOSSIER : DSCE 10 ans après : Résultats largement en deçà des attentes

ACTUALITES : Concertation MINFI - Secteur privé

OPINIONS : Crises sociales : l'urgence d'investir dans l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE

CARNET DU GICAM



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF
Alain Blaise Batongue

COORDINATION
Nadine Blanche Mbochi

SUIVI ÉDITION
Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION
Vincent Koueté
Noé Ndi Mbéré
Nacisse Chassem
Abraham Kuaté
Laure Mandengue
Aristide Dibongue Kouo
Amang A Ngon
Armelle Ngo Samnick
Nadine Blanche Mbochi

PUBLICITÉ
Dieudonné Samou

MISE EN PAGE
©KLMA Design Septembre 2019

CRÉDIT PHOTOS
GICAM



Accès aux devises

LES PATRONS DE LA SOUS-RÉGION CEMAC ET LA BEAC SE CONCERTENT

■ Par Par Abraham Kuate,

Chargé d'études économiques et de la documentation, GICAM

Face aux difficultés sans cesse croissantes rencontrées par les chefs d'entreprises lors de leurs transactions avec l'étranger, les principaux acteurs se sont mobilisés pour trouver une solution idoine à la crise d'accès aux devises en zone CEMAC. Dans ce contexte, le patronat a engagé des démarches pour non seulement comprendre ce qui se passe, mais également trouver des solutions aux préoccupations des entreprises.

À la genèse de la crise des devises, se trouvent les difficultés rencontrées par les pays de la CEMAC dans un contexte de chocs négatifs. En effet, affaiblis par la chute des revenus pétroliers, la situation sécuritaire et d'autres phénomènes endogènes et exogènes, les pays de la CEMAC ont engagé des réformes profondes. S'en sont suivies des mesures structurelles touchant la manière de gérer les devises et les réserves de la banque centrale.

La BEAC a ainsi instauré un certain nombre d'instruments pour réglementer le système de change. Notamment :

(i) le Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM du 11/04/2016 portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique Centrale,

(ii) le règlement N° 02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement de changes le 1^{er} mars 2019, quelques problématiques liées à l'application de certaines de ses dispositions (comptes de résident en devise, questions liées au change manuel, obstacles au changement induit par les réformes, statut spécifique des entreprises pétrolières et minières...).

Entre incompréhensions et rejets des responsabilités entre la banque centrale et les banques commerciales, les délais d'exécution des ordres de transfert ont progressivement explosé. Ils sont passés de quelques jours à plusieurs semaines à plusieurs mois. De plus, les commissions de transfert et d'achat des devises, ainsi que divers frais bancaires ont entamé une hausse vertigineuse. Les procédures de transfert sont également devenues plus longues et plus complexes.

Cette situation a amené le GICAM à engager des démarches en vue d'une meilleure compréhension par les différents acteurs. Plusieurs occasions seront utilisées par le Président TAWAMBA pour faire entendre le désarroi des créateurs de richesses, notamment à l'ouverture de Promote 2019, lors de l'audience avec le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et dans sa "Key note" au CBF10 le 18 mars 2019.

Au regard du caractère régional de la problématique, une rencontre au sommet entre le gouverneur de la BEAC et une délégation de l'UNIPACE s'est tenue le 22 août 2019. Cette audience faisait ainsi suite à la tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire de cette instance au cours de laquelle la problématique des devises était inscrite.

A l'analyse, les secousses ainsi provoquées ont eu le mérite de rectifier la perception des agents économiques sur la situation des devises et favoriser un nouveau climat de confiance entre eux et leurs Banques (et indirectement le système bancaire).

Il revient ainsi aux Banques et leurs clients de prendre en compte le nouveau paradigme pour poursuivre sereinement leurs relations d'affaires et éviter des désagréments entre entreprises et leurs fournisseurs à l'étranger. Il est à rappeler que le non-respect des normes prescrites les expose désormais à de lourdes sanctions de la BEAC.

Cependant, il est important de relever que des engagements ont été pris pour apaiser la situation et de permettre non seulement la réduction de l'asymétrie d'informations existante mais aussi et surtout une adaptation des acteurs à cette nouvelle réglementation.

- la décision de la Banque Centrale de repousser à décembre la période transitoire accordée aux secteurs pétrolier et minier pour la mise en application de la nouvelle réglementation des changes qui arrivait à échéance le 1er septembre. Cette prorogation devrait permettre aux acteurs de ce secteur d'engager des concertations techniques pour examiner les contraintes spécifiques à ces secteurs.

- L'engagement du GICAM et de la banque centrale de poursuivre la sensibilisation des entreprises sur les nouvelles procédures et les délais d'exécution des transferts des opérations de transfert,

- L'édition d'un guide simplifié de ces opérations qui décrira le processus depuis le dépôt de la demande de transfert à la banque jusqu'à son exécution effective ■





Assemblée Générale UNIPACE

L'UNIPACE SE DOTE D'UN PLAN D'ACTION POUR LA PÉRIODE 2019/2022

■ Par Alain Blaise Batongue,
Secrétaire Exécutif, GICAM

L'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) s'est réunie en session ordinaire le Mardi 24 Septembre 2019 dans la salle de Réunion du siège de UNICONGO à Brazzaville à partir de 10 Heures, sous la présidence de M. Célestin TAWAMBA, Président du GICAM, Président en exercice de l'UNIPACE.

La réunion a permis de faire le tour des principaux sujets d'actualité économique sous-régionale au rang desquels l'épineux problème du transfert des devises. Malgré quelques notes positives relevées dans le traitement des dossiers dans certains pays, l'UNIPACE relève que les difficultés demeurent dans l'ensemble de la sous-région. Difficultés liées à la traçabilité des opérations, aux délais pas toujours précis, à la liasse des documents demandés qui n'est pas harmonisée, et aux coûts qui semblent être à la tête du client. Il a été retenu que chaque organisation patronale prendra attache avec son autorité monétaire pour demander des précisions, pendant que l'UNIPACE devra intervenir auprès de l'instance faitière sous régionale, la présidence de la Commission.

Sur l'environnement économique de manière générale, l'UNIPACE relève des problèmes de gouvernance, avec une fiscalité peu propice au développement des entreprises.

Au regard de tout ce qui précède, l'UNIPACE indique la nécessité d'avoir des instruments pour mesurer la situation économique globale de la sous-région. Car il faut un Plan d'Urgence Economique de la zone Cemac.

Les travaux de l'Assemblée Générale de ce jour ont par ailleurs permis à l'UNIPACE de se doter d'un Plan d'action pour la période 2019/2022 : il prend en compte la double dimension économique et sécuritaire de la crise dans la sous-région et fait obligation au patronat sous-régional d'éclairer la Commission et les Etats sur les enjeux du processus d'intégration régionale, et de la santé des entreprises de la sous-région.

De ce plan d'action, il ressort :

- Le renforcement de la position de l'UNIPACE en tant que représentant du secteur privé communautaire et interlocuteur de la Commission de la CEMAC et des institutions à caractère économique, financier et social ;
- La veille sur les performances économiques de la zone, le commerce intra-communautaire et les processus d'intégration régionale ;
- Le développement de Projets UNIPACE à impact régional ;
- La mobilisation de financements de l'Union européenne et des autres institutions de partenariat ;
- L'extension aux pays membres de la CEEAC et non membres de la CEMAC.

Sur ce dernier objectif, vu ses missions et ses ambitions, il est proposé d'étendre l'UNIPACE à l'organisation patronale du dernier pays non encore représenté, à savoir la Guinée Equatoriale, ainsi qu'aux organisations patronales des pays de la CEEAC non-membres de la CEMAC. La facilitation du Bureau international du Travail (BIT) sera sollicitée à cet égard. Cette dernière a marqué son accord pour accompagner l'UNIPACE sur le double plan technique et financier dans cette opération.

Pour la mise en œuvre de ce plan d'action, le principe d'une contribution financière des patronats membres a été retenu. Cette contribution sera précisée après la présentation par le secrétaire exécutif d'un projet de budget qui permettra de chiffrer le coût des différentes activités sur la période de référence

Les membres de l'UNIPACE ont retenu, enfin, de se retrouver en Assemblée générale Extraordinaire à Libreville au Gabon, en marge des activités du 60e anniversaire de la Confédération patronale du Gabon (CPG). A cette occasion, les autres pays membres de la CEEAC seront invités comme observateurs ■



Le Débat Patronal, ACTE 2

Thème : « **Des privatisations aux partenariats publics privés : Quelles opportunités pour les entreprises camerounaises ?** ».

Après le succès de sa 1^{ère} édition consacrée à la problématique du F CFA, le **Débat Patronal**, nouveau rendez-vous du GICAM sur les questions économiques et de l'entreprise revient ce mois de novembre.

Espace privilégié d'échanges de haut niveau sur les enjeux de développement économique et du secteur privé, le **Débat patronal** accueille des personnalités camerounaises, africaines et internationales dont des décideurs et financiers du secteur privé, des investisseurs, des décideurs politiques, des responsables des institutions internationales.

Les échanges sont l'occasion de réflexions, de partages de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que de recommandations aux autorités gouvernementales. Ils sont animés par un Key Note Speaker et des Panélistes, personnalités du monde des affaires, des institutions internationales, politiques, ou expertes des questions économiques ou sociales.

Le **Débat Patronal** constitue aussi un lieu de détente autour du dîner qui suivra les débats, l'occasion pour tisser des liens solides avec des partenaires en affaires ou des décideurs publics ou privés.

La 2^{ème} édition du **Débat Patronal** se tiendra le **jeudi 21 novembre à partir de 18 heures précises** au siège du GICAM à Douala, sur le thème : « **Des privatisations aux partenariats publics privés : Quelles opportunités pour les entreprises camerounaises ?** ». Ces sujets concernent les chefs d'entreprises en tant que citoyens, en tant que managers d'unités de production et en tant qu'investisseurs susceptibles de s'intéresser à un partenariat avec l'Etat en la faveur de certaines privatisations ou dans le cadre des contrats PPP.

Prof. Valérie ONGOLO ZOGO, MC, Conseiller Technique N°1 au Ministère des Transports, Coordinatrice DESS Economie des Transports et Logistique des Echanges interviendra comme Key Note Speaker. Elle sera entourée de deux Panélistes : **Prof. Dieudonné BONDOMA YOKONO**, Président du Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariats (CARPA) et **M. Daniel ETOUNGA MANGUELE**, Chef d'entreprise.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places en contactant les services du GICAM aux adresses suivantes :

- **Madame Christelle Homs**, choms@legicam.cm
- **Madame Marie Chantale Djammen**, mtang@legicam.cm
- Ou Tél : 233 42 31 41

Vous êtes les bienvenus au Débat Patronal ! Faîtes vite, les places sont limitées.

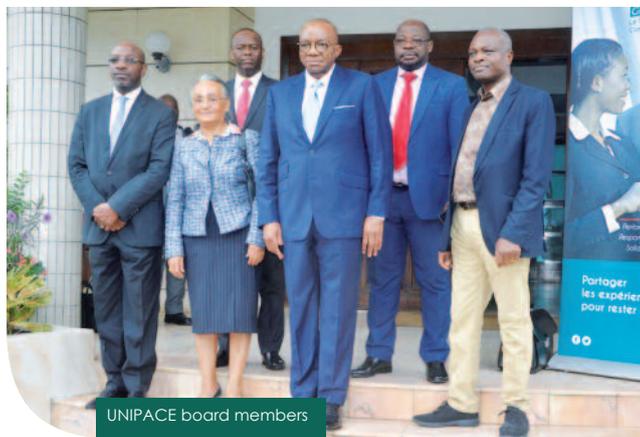
Alain Blaise BATONGUE
Secrétaire Exécutif



Extraordinary General Assembly of UNIPACE

FOREIGN CURRENCY CRISIS: THE EMPLOYERS OF THE SUB-REGION RAISE THE ALARM

■ Par **Nadine Blanche Mbochi**,
Communication officer, GICAM



UNIPACE board members

The headquarters of the Cameroon Employers' Organisation (GICAM) hosted this Tuesday, July 30, 2019 an Extraordinary General Assembly of the Central Africa Employers' Union (UNIPACE).

The meeting was attended by the Confédération Patronale Gabonaise (CPG), the Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), the Cameroon Employers' Organisation (GICAM), the l'Union Patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO), the Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA).

Chaired by Mr. Celestin TAWAMBA, President of UNIPACE, this meeting had as its main item on the agenda the issue of the scarcity of foreign exchange.

After almost 4 hours of work, a final declaration proceeded ensued.

FINAL DECLARATION

We, representatives of the employers' organizations members of Central African Employers' Union

(UNIPACE) - Confédération Patronale Gabonaise (CPG), Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), the Cameroon Employers' Organisation (GICAM), Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO), Groupement Interprofessionnel de Centrafrique (GICA)-, meeting in extraordinary general assembly at the headquarters of GICAM in Douala, Cameroon, on July 30, 2019, under the chairmanship of Mr. Célestin TAWAMBA, President of UNIPACE.

Taking into account the difficult economic situation of CEMAC stemming from the fall in the price of oil and the collapse of the prices of other commodities, which

manifested by a worsening of national balance of payments deficits and a significant decrease in foreign exchange reserves,

Noting with interest the economic recovery efforts undertaken by our States under the Economic and Financial Reform Program of CEMAC (PREF-CEMAC) set up with the IMF in July 2016, and structured around five pillars: budgetary policies, monetary policies and financial system, structural reforms, regional integration, international cooperation,

Concerned about the threats to the activities and operations of companies due to the scarcity of foreign exchange, which results in: (i) much longer turnaround times, which went from 3 days to 2 weeks minimum, or even several months, (ii) additional costs for companies in terms of rates of transfer fees and purchase of foreign currency, as well as various bank fees, (iii) longer and more complex procedures, (iv) a considerable lengthening of the payment periods,

Noting the easing measures taken by the BEAC as part of the implementation of the new exchange regulations and announced at the meeting of 4 July 2019 in Douala, particularly: (i) the processing of transfer requests regardless of the external situation of the bank, (ii) the information of the economic agents on the fate of their request by the BEAC, (iii) the requests from employers' organisations and importers by the BEAC to inquire about pending transfer requests, (iv) clearance of correspondent accounts of banks, (v) retrocession by banks, no longer of 100%, but of 70% of the currencies of all transactions, enabling banks to have a liquidity buffer for the execution of current operations, (vi) the establishment of a mechanism to monitor the application of the new regulations between employers' organisations and BEAC, etc.

Noting that the implementation of these measures at the level of the non-oil sector is contrasting on the one hand with the visible and encouraging improvements in the implementation of transfers in Cameroon and Gabon and, on the other hand, little progress in the Congo, Chad, and Central

Noting that the fact that certain provisions of the exchange regulations do not take into account the specificities of the operations of the oil and mining sectors,

Conscious of the fact that overcoming the crisis and, basically, ending the economic vulnerability and the profound transformation of the CEMAC economies, require a strong private sector, engine of investment, growth and wealth creation as well as national employers' organizations and a regional employers' organization "Forces de propositions" ■



SAPOU TRANSPORT SARL SAPTRANS SARL

Commerce Général - Négoce Bois - Transport



Nos Activités

Transport des grumes et débités
Transport des container
Terrassement
Travaux publics
Location d'engins



BP. 191 Douala-Yassa



En face de la Société Azur



+237 243 05 90 22 / 691 92 76 55



saptrans.sarl@yahoo.fr

DSCE

UNE AMBITION, UNE RÉVISION ET DES QUESTIONS...



Dans la foulée de l'adoption de la Vision de Développement à long terme du Cameroun, le pays s'est doté, en Août 2009, d'un nouveau cadre de référence stratégique pour orienter ses actions de développement social et économique sur la période 2010-2020. Le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi** (DSCE) mettait alors l'accent sur la relance de la croissance par les secteurs productifs, la création des emplois et une meilleure redistribution des fruits de ladite croissance.

Trois objectifs principaux étaient retenus : (i) porter la croissance annuelle moyenne à 5,5% entre 2010 et 2020 ; (ii) réduire de près d'un tiers le sous-emploi en ramenant son taux de 75,4% en 2005 à moins de 50% en 2020 ; (iii) réduire le taux de pauvreté de son niveau de 39,9% en 2007 à moins de 28% en 2020.

Le DSCE partait du constat que la mise en œuvre du DSRP n'avait pas entraîné de changements structurels et notables de l'économie camerounaise. Les défis que cette stratégie se proposait de relever étaient de quatre ordres : (i) assurer le passage à une production rurale agricole semi intensive et industrielle ; (ii) relever la part de l'industrie manufacturière à environ 12% du PIB à l'horizon 2020 ; (iii) promouvoir les TIC et les technopôles afin que le pays devienne un "exportateur net " de services ; (iv) développer les principaux facteurs de production, le capital physique (particulièrement les infrastructures de communication et énergétiques) et humain.

Pour cela, le DSCE table sur trois stratégies : (A) une stratégie de croissance ; (B) une stratégie d'emplois et ; (C) une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat.

Le DSCE a constitué, au cours des dix dernières années, une véritable référence en tant que cadre programmatique. A ce titre, il a été abondamment cité. Mais à l'heure du bilan, plusieurs interrogations émergent : Ses orientations ont-elles été suivies ? Dans quelles mesures les ambitieux objectifs ci-dessus rappelés ont-ils été atteints ? La mise en œuvre du DSCE a-t-elle balisé la voie sur le chemin de l'émergence tant attendue ? Quelles leçons retenir pour la 2nde phase 2020-2027 ? Quel rôle pour le secteur privé ?

Toutes ces questions ont été abordées le 29 juillet 2019 à Douala lors des consultations participatives au titre des travaux de planification de la 2nde phase de la Vision 2035 entre le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les acteurs du monde de l'entreprise. En la faveur de cette activité, le Bulletin du trimestriel du Patronat consacre son Dossier à ce Document, son évaluation et ses perspectives ■



Synthèse des consultations

LE PLAIDOYER DU SECTEUR PRIVE AU MINEPAT

■ Par Abraham Kuate,
Chargé d'étude économique et de la documentation, GICAM

« Comment faire du secteur privé le moteur principal de la croissance et de transformation structurelle de l'économie camerounaise au cours de la seconde phase de la vision 2035 ». Tel est formulé le thème central des consultations MINEPAT-SECTEUR PRIVE engagées par le gouvernement qui se sont déroulées à Douala le lundi 29 juillet 2019. Dans cette démarche partenariale qui entre dans une politique globale de consultations des différents corps sociaux et économiques du pays, l'objectif affiché de la démarche étant de recueillir les avis et les préoccupations du monde des affaires. Le but étant de susciter des contributions à la réflexion, sur les principaux éléments de stratégies, qui seront examinés dans le cadre de la rédaction de la stratégie du gouvernement pour les 8 prochaines années (2020-2028) dans le cadre de la vision d'un Cameroun émergent en 2035.

L'approche adoptée, quoique jugée critiquable au regard de la profondeur des sujets à débattre et du temps y consacré, a tourné autour de cinq prises de paroles thématiques par des entreprises autour des thématiques concernant l'Agro-industrie, le Numérique, l'Energie, Construction/logement et le Financement. Des échanges ont suivi ces exposés faits par divers acteurs privés.

Au cours des prises de parole, les opérateurs économiques ont tour à tour exprimé non seulement leurs inquiétudes au sujet de la mise en œuvre des mesures et réformes adoptées dans la première phase du DSCE adopté en 2009, mais ont également relevé les difficultés inhérentes au climat des affaires morose. Dans son mot de circonstance, le président du GICAM a relevé pour le dénoncer, le retard pris dans la mise en œuvre des résolutions de la première phase du DSCE en 2009.

Il a en effet indiqué que les prévisions annonçaient des indicateurs macroéconomiques optimistes au bout de dix ans, soit un taux de croissance de 3,1 en 2009 et 5,9% à l'issue de la première phase. Sauf que dix ans plus tard, le constat est clair qu'on est loin du scénario projeté par le DSCE.

Pour illustration, les données de la Banque Mondiale en 2017 indiquent un taux de croissance de **3,2%**, une faible contribution au PIB des secteurs primaires et secondaires (**22,3%** pour l'agriculture, **23%** pour l'industrie)

Selon le secteur privé, quoique le contexte ait été marqué par le double choc économique et sécuritaire, cet échec se justifierait entre autres, par le manque d'appropriation des outils mis en place dans le DSCE, la timidité des réformes pertinentes, le faible taux de

mise en œuvre de celles engagées, des difficultés majeurs aux rangs desquelles les questions d'énergie, d'infrastructures, de corruption et déperdition des efforts ainsi que de l'omniprésence d'un climat des affaires morose.

Objectifs de Croissance affichés par le DSCE :



Source : MINEPAT

Les échanges permettront d'exprimer non seulement des préoccupations du secteur privé, mais également d'énoncer les défis à relever et faire des propositions dans la définition de la stratégie de la phase 2.

Pour le président de la CCIMA, les inquiétudes résident sur le retard accusé dans tous les compartiments, pour la mise en œuvre de mesures et réformes adoptées dans la première phase du DSCE adopté en 2009.

Pour ce qui est des propositions, cinq axes majeurs devraient constituer le socle pour la réussite de la seconde phase. (i) Le PDI qui nécessite une forte volonté des pouvoirs publics et une mobilisation du secteur privé, (ii) le développement du numérique à travers non seulement la construction de la dorsale numérique de fibre optique et un meilleur maillage du territoire, mais surtout d'une meilleure répartition de cette ressource essentielle, (iii) le développement de l'agriculture à travers des programmes spécifiques et une politique innovante d'accès au foncier (iv) l'adoption d'un train de mesures idoines pour résoudre les problèmes d'énergie, les questions d'éducation, de formation avec davantage de contrôle de la qualité, d'infrastructure de communication avec davantage des aménagements ruraux.

Le président du GICAM, après avoir fait le constat d'échec de la première phase, a relevé la nécessité de prendre des mesures courageuses à travers une bonne gouvernance, mais il a aussi souhaité que les travaux débouchent sur un document de référence, avec des indicateurs pertinents pouvant être évalués ; que l'emploi soit mis au centre des préoccupations et qu'un modèle clair de développement fasse l'objet de définition et de vulgarisation par le gouvernement. Il ne manquera pas de relever la nécessité de massifier les investissements dans des chaînes de valeurs, sans pour

autant privilégier tout azimuts les investisseurs étrangers qui ont, dans le cadre de la loi sur les incitations des investissements privés de 2013, obtenus beaucoup d'avantages au détriment des investisseurs locaux existants dans le cadre de la loi sur les incitations des investissements privés de 2013.

Gouvernance à questionner : La situation du climat des affaires suivant le rapport Doing Business, a évolué en dents de scie et le niveau actuel est encore en dessous de la cible visée.



Source : MINEPAT

Que retenir des échanges ? Spécifiquement plusieurs secteurs ont fait l'objet de propositions et d'expression de préoccupations.

Sur les ressources humaines, il a ainsi été relevé la nécessité que les questions de main d'œuvre, de qualification et d'emploi soient mises au centre des préoccupations afin de valoriser le capital humain.

Concernant le climat des affaires : La nécessité de mettre en place un environnement favorable pour l'épanouissement du secteur privé avec l'appui des partenaires au développement comme le PNUD qui en a exprimé sa disponibilité à apporter un appui technique pour la mise en œuvre de certains outils comme le PPP et l'organisation des concertations permanentes public/privé.

Pour ce qui est des questions d'énergies, il est urgent de travailler pour la construction des infrastructures à coûts maîtrisés, en mettant un accent sur les études fiables, actualisés et une meilleure maturation des projets, sous réserves d'une meilleure régulation. Ce qui devrait permettre d'avoir un coût de revient moins élevé.

Parlant des travaux publics, l'on a relevé la nécessité de parvenir à une meilleure catégorisation des entreprises soumissionnaires, à la modernisation du système de passation et de régulation des marchés publics, à la systématisation des systèmes de financement par PPP, et au recours à la sous-traitance avec l'expertise locale par une politique de promotion du « local content » à promouvoir en amont par la commande publique.

Concernant l'agro-industrie, les défis majeurs demeurent la modernisation de l'outil de production, l'investissement dans les chaînes de valeur, l'accès aux intrants agricoles, les questions de financement, les problèmes fonciers et l'absence de coordination dans les différents programmes gouvernementaux.

D'autres préoccupations ont été exprimées, notamment les questions de remboursement de TVA

dues par l'état, la nécessité de mener une réelle diversification de l'économie tout en mettant un accent sur le « local content » qui devrait faire l'objet d'un choix clair des pouvoirs publics et être mis en œuvre d'abord à travers la commande publique.

Concernant le numérique, les trois composantes (l'infrastructure, la qualité du service et les contenus) nécessitent d'être prises en compte dans la stratégie gouvernementale. Au delà de l'aspect stratégique mis en place par les pouvoirs publics, il revient aux secteurs privés de veiller à la digitalisation de l'ensemble de leurs processus de production et de management afin de s'assurer d'une meilleure productivité. Mais ceci passe par la mise en place d'une politique appropriée du développement du numérique basée sur la valorisation des initiatives privées et de l'innovation.

Pour les questions de financement qui se posent, il y a lieu de structurer le lien entre la finance et la croissance. Mais une question demeure, l'absence des financements alternatifs ainsi que la mobilisation des fonds nécessaires pour le financement de toute l'économie. Par ailleurs l'on est en présence d'un défi technologique avec le phénomène de la cybercriminalité, quoiqu'il existe des solutions évolutives dans les systèmes et moyens modernes de paiement. Il faut ainsi s'approprier aussi le nouveau challenge qu'est le Big Data.

Dans le secteur des BTP, les récriminations ressorties tournent autour de des problèmes de marchés publics non livrés, abandonnés ; les décomptes non payés, les projets lancés dans des conditions de gré à gré, et non livrés. Ici l'absence de cadre normatif fiable est décriée car le système de passation de marchés porte les germes de son inefficacité. Il se doit d'être revu.

Ici, les mesures à prendre pour donner une certaine lisibilité aux opérateurs privés, consisteraient à parvenir à une meilleure catégorisation des entreprises, à la modernisation du système de passation des marchés pour parvenir à réduire les coûts et les délais.

Il s'est aussi agi de la mise en œuvre des réformes engagées dans le cadre du Doing Business, ainsi que la poursuite de la réflexion pour l'adoption d'un train d'autres mesures courageuses, sans éclipser la nécessité de réformer certaines lois à l'instar de celle de 2013 sur les incitations à l'investissement privé.

En définitive le Cameroun doit choisir un modèle pour que les investisseurs aient une certaine lisibilité de la carte économique du pays. Dans ces conditions, l'entreprise privée sera capable d'apporter des solutions à la question de l'emploi et contribuer ainsi au développement du pays.

En guise de conclusion, le MINEPAT a plaidé pour la prise en compte des propositions et préoccupations exprimées par le secteur privé. Un document serait alors élaboré et proposé à une autre rencontre similaire pour validation ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm

Interview : Alamine Ousmane MEY

LE GOUVERNEMENT A LA RECHERCHE D'UN CONSENSUS AVEC LE SECTEUR PRIVE

■ Extraits du message ministre à l'occasion de la rencontre de concertation MINEPAT / SECTEUR PRIVE



Alamine Ousmane Mey, MINEPAT

DSCE : Moment de bilan

Une décennie s'est écoulée depuis l'adoption par le Cameroun en 2009 de sa vision de développement avec pour ambition légitime de devenir à l'horizon 2035 « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Cette vision était assortie d'une Planification décennale portée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont le terme échoit le 31 décembre 2019. Moment de bilan, très certainement. Instant de projection, de planification, assurément aussi.

Au moment où la communauté internationale s'active à la mise en œuvre réussie des Objectifs de Développement Durable (ODD) conformément à l'agenda 2030 des Nations Unies, notre pays, le Cameroun, formule son nouveau cadre de référence pour l'action de développement en relais au DSCE, pour les dix prochaines années.

Stratégie post DSCE : toujours suivant une approche participative

Convaincu de l'impératif d'une appropriation large et profonde de la vision 2035 par toutes les couches sociales et des vertus de l'inclusion, le Gouvernement a choisi d'approfondir sa démarche participative. Elle est portée par une dynamique d'implication de toutes les forces vives du pays, gage d'une adhésion indispensable à la réussite des diverses politiques publiques à mettre en œuvre.

Il s'agit de capitaliser les expériences ayant conduit à l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dont la version complète est parue en avril 2003 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi adopté en fin 2009.

C'est dans cette logique que des consultations ont été organisées du 11 au 21 mars 2019 dans les 10 Régions de notre pays. Des consultations ont eu lieu avec les membres des deux chambres de notre parlement, avec nos partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les membres de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL). En plus, il prévu des consultations, il est prévu un forum d'échanges avec le monde scientifique.

Stratégie post DSCE : un rôle déterminant attendu du secteur privé

La rencontre de ce Jour est en droite ligne de la logique participative en direction du secteur privé national. Ce secteur joue un rôle déterminant pour l'atteinte des objectifs du OSCE, Son épanouissement nous semble être la principale garantie pour atteindre une croissance à deux chiffres, créer massivement des emplois, réduire significativement les inégalités. Notre volonté est de voir ce secteur privé national, occuper toute sa place dans la dynamique de transformation structurelle de notre économie et de profiter au mieux des opportunités nombreuses et diverses qui s'offrent à lui.

Il nous revient d'agir ensemble de manière rigoureuse, rationnelle, franche, déterminée et objective, afin de jeter un regard prospectif sur les dix prochaines années, d'élaborer les stratégies gagnantes conduisant le Cameroun vers le statut de pays émergent.

Stratégie post DSCE : s'appuyer sur les acquis du DSCE

Malgré une conjoncture macro-économique difficile (baisse des cours des matières premières) et des défis sécuritaires immenses (Boko Haram, instabilité dans le SO/NO), la première décennie de la mise en œuvre du

DSCE a conduit à une croissance moyenne de 4,6% proche du scénario de base de 5,5%. Cette croissance est essentiellement tirée par l'investissement public dans les infrastructures nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale.

Le sous emploi bien qu'en baisse constitue toujours un des défis majeurs à relever. La réduction de la pauvreté s'est faite mais à un rythme faible et différemment en fonction des régions. Elle est passée de 39,9% en 2007 à 37,5% en 2014.

On note globalement l'impérieuse nécessité d'une large amélioration des conditions de vie des populations. De plus, notre rythme d'endettement bien qu'ayant connu une accélération rapide n'a pas encore eu tous les effets d'entraînement sur notre économie compte tenu de la mise en œuvre retardée de certains projets structurants. Au plan extérieur, nous faisons toujours face à un déficit structurel de la balance commerciale. Toute chose qui nous interpelle sur la structure de notre économie, la capacité productive de nos entreprises en biens et services, la qualité de notre secteur tertiaire, le poids de notre secteur secondaire. Alors comment mieux envisager l'avenir?

Stratégie post DSCE : cadre d'actions et dispositifs d'accompagnement du secteur privé

C'est pour apporter des esquisses de réponse à cette question que la consultation de ce jour est organisée avec les créateurs de richesses que vous êtes. Les suggestions de mesures de réformes de politiques économiques à mettre en œuvre au cours de la décennie 2020-2030 devraient permettre au secteur privé de jouer pleinement le rôle primordial attendu de lui.

A savoir être le moteur d'une croissance forte, durable, inclusive impulsée par un secteur industriel et manufacturier plus robuste et davantage compétitif. L'Etat envisage jouer un rôle de FACILITATEUR, RÉGULATEUR et le cas échéant INVESTISSEUR STRATEGIQUE.

Il me plaît ici de rappeler à notre bon souvenir l'existence de divers cadres légaux et réglementaires destinés à favoriser l'investissement privé. Il s'agit de la loi sur les incitations à l'investissement de 2013 promue par l'Agence de Promotion des Investissements (API), la loi portant régime général des contrats de partenariat de 2006 dont la mise en œuvre est assurée par le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA). De nombreuses approches sectorielles et spécifiques sont également déroulées par l'Etat à travers des programmes, projets et appuis directs pour soutenir le développement du secteur privé.

Il existe par ailleurs une Agence de Promotion des Petites et Moyennes entreprises, un Bureau de Mise à Niveau des Entreprises dans la perspective de tirer profit des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne, etc.

De plus, afin de construire sur l'expérience des zones franches industrielles, le Cameroun dispose dorénavant d'un nouveau Cadre légal pour la promotion des zones économiques. Pour en tirer meilleur profit les travaux de

planification actuels devraient positionner au centre des priorités un programme d'aménagement de zones économiques prioritaires et en cohérence notamment avec notre planification industrielle. De ce point de vue, le Plan Directeur d'Industrialisation qui s'arrime à la stratégie nationale de développement, retient trois sanctuaires à savoir l'énergie, l'agro-industrie et le numérique. La construction et le financement tenant lieu de socles.

Stratégie post DSCE : saisir les opportunités qui s'offrent à l'international

Au plan international, il est bon que nous valorisons à leur juste mesure, et à travers la nouvelle planification décennale, les opportunités qui s'offrent à nous à travers l'adoption par le parlement de l'accord sur la Zone de Libre Echange Continentale en Afrique (ZLECAf) en vue de sa ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat; l'adoption des Objectifs de Développement Durable, avec notamment l'ODD 17 relatif au partenariat dont la cible 17 est « d'encourager et de promouvoir les partenariats publics privés... ».

A ce sujet je voudrais, il me plaît de rappeler les propos du Président de la République, S.E Paul BIYA qui dit je cite « Si je pense que l'Etat doit jouer un rôle de régulateur et de facilitateur, voire d'investisseur dans certains domaines précis, je pense également qu'il appartient au secteur privé d'investir partout où existent des opportunités ». fin de citation.

Stratégie post DSCE : ambition en cibles

Ces propos présidentiels nous interpellent tous, tant le secteur public que le secteur privé afin de conjuguer nos efforts et aboutir ensemble à la transformation structurelle de notre économie. Une économie dont la croissance devrait se rapprocher du taux de 9%, un secteur secondaire qui représente plus de 35% du PIB, des investissements de plus de 30% du PIB et un secteur extérieur marqué par une balance commerciale équilibrée. C'est à ce prix que le Cameroun deviendrait un pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure et ensuite pays émergent pour avoir éradiqué l'extrême pauvreté, les inégalités dans un monde où l'économie numérique rend la quatrième révolution industrielle accessible à un pays comme le notre.

Nous avons l'obligation historique et républicaine de saisir cette opportunité tous ensemble et d'agir de manière cohérente, concertée, structurée et déterminée afin de léguer aux générations futures un héritage digne et honorable ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm

Un choix qui me réussit.

NOS FORMATIONS

- Masters Professionnels
- Professional Masters
- Licences Professionnelles
- Professional Bachelor's Degree
- Licences L3 / Masters 1&2
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Higher National Diploma (HND)
- Higher Professional Diploma (HPD)

NOS FILIERES

- Commerce et Vente
- Gestion
- Carrières Juridiques
- Information - Communication
- Génie Electrique
- Génie Civil
- Génie Mécanique et Productique
- Génie Thermique
- Génie Informatique
- Réseaux et Télécommunications
- Etudes Médico-sanitaires
- Sciences et Techniques Biomédicales

PARTENARIAT AVEC DES UNIVERSITES

Nationales : Dschang, Buea,
Ngaoundéré & Bamenda
Internationales : Montpellier (UM)
La Rochelle (ULR) / Haute Alsace (UHA)
Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) Paris

Nous formons des cadres compétents depuis 1993



www.univ-iug.com

691 14 37 31 f iug douala

B.P: 12 489 PK8 Douala

Tél.: (237) 233 43 04 52



DSCE 10 ans après

RÉSULTATS EN DÉÇA DES ATTENTES

■ Par Vincent Kouété,
Secrétaire exécutif adjoint, GICAM

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été adopté en Août 2009 comme stratégie d'implémentation de la première phase de la Vision d'émergence 2035, elle-même validée quelques mois plus tôt.

A quelques mois du terme de la période couverte par le DSCE, l'heure est à l'évaluation pour tirer les leçons et s'en inspirer pour définir les orientations pour la phase 2 de la Vision d'émergence.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

1/ Renforcement de la croissance économique : 2,4 points de retard

Sur la période 2010-2018, la croissance de l'économie a été de 4,6% contre 5,5% projetée dans le scénario de référence et 7,0% dans le scénario vision du DSCE. La dynamique de l'activité économique a été en retrait de respectivement de 0,9 point et de 2,4 points par rapport aux anticipations du scénario de référence et du scénario vision.

2/ Création d'emplois : Gaps évidents

Les statistiques de l'INS font état de 84 978 emplois créés dans les administrations publiques, les organismes et institutions publics, et les entreprises du secteur moderne de l'économie en 2016 contre 87 898 emplois en 2015 et 120 092 emplois en 2012. Cette dernière année avait notamment profité du recrutement spécial et la prise en charge de 25 000 jeunes camerounais dans la Fonction publique. Ces chiffres apparaissent largement loin du compte quand on sait qu'en 2005, date de la dernière enquête sur l'emploi, le sous-emploi concernait 75,4% de la population active, soit environ 7 540 000 de personnes. L'ambition de ramener ce taux à 50% à l'horizon 2020 supposait de passer de 2,46 millions de travailleurs échappant au sous-emploi à 7,14 millions en 2020.

3/ Réduction de la pauvreté : Optimisme du Gouvernement difficile à partager

Le taux de pauvreté a reculé de 2,4 points en se situant à 37,5% en 2014 contre 39,9% en 2007. Depuis lors, les autorités annoncent des améliorations du cadre de vie des populations. L'inflation, maintenue en dessous du taux de 3%, et les efforts consentis dans les secteurs sociaux sont ici mis en évidence. Cependant, cette perspective paraît bien optimiste lorsque l'on considère l'évolution des besoins, portés

notamment pas le dynamisme démographique, les déficits de gouvernance qui ont handicapé les différents engagés sur le front social et les crises humanitaires et sécuritaires dont les conséquences sociales sont désastreuses.

CONSIDERATIONS CLES

En plus de ces objectifs principaux, la stratégie du Big push qui soutenait le DSCE était assise sur un certain nombre de considérations clés :

a/ **Accroissement de l'investissement public dans le budget de l'État :**

Les autorités affirment avoir relevé progressivement la part des dépenses publiques consacrées à l'investissement, la faisant passer de 24,5% en 2010 à 36,3% en 2017 avant de chuter à 28,6% en raison de des impératifs de règlement de la dette publique en lien avec le programme économique et financier avec le FMI.

b/ **Prise en charge des grands projets dans le Budget de l'État :**

Afin de francher avec le saupoudrage de l'investissement public, des allocations importantes de ressources internes ont été faites pour le financement des grands projets. Elles couvrent les travaux préparatoires, le désenclavement des sites devant accueillir les infrastructures, les indemnités des personnes affectées par le projet et la prise en charge des taxes et droits de douane dont les équipements importés sont généralement exonérés. Pour les 26 projets ci-dessous identifiés comme tels, le montant total de ressources internes est de 1 469,941 milliards de FCFA sur la période 2010-2018.

Liste des grands projets, piliers de la stratégie Big push du DSCE 2010-2018

- 1- Barrage de Lom Pangar
- 2- Barrage de Memve'ele
- 3- Centrale à Gaz de Kribi
- 4- Barrage de Mekin
- 5- Barrage de Menchum
- 6- Barrage de Bini à warak
- 7- Barrage de Song Dong

- 8- Station éolienne des Monts Bamboutos
- 9- Ligne de transport
- 10- Deuxième pont sur le Wouri
- 11- Entrée Ouest de la ville de Douala
- 12- Entrées Est de la ville de Douala
- 13- Construction de l'autoroute Yaoundé Douala
- 14- Autoroute Yaoundé-Nsimalen 15- Bitumage du réseau structurant
- 16- Port en eaux profondes de Kribi
- 17- Construction de l'autoroute Edéa-Kribi (Kribi-Lolabé)
- 18- Quai multifonction de Limbé
- 19- Cobalt nickel de Lomié
- 20- Programme de 10000 logements
- 21- 1500 logements sociaux
- 22- AEP de Yaoundé par la Sanaga
- 23- Restructuration de la CAMAIR CO
- 24- Fibre optique
- 25- Projets de mécanisation agricole (usine des tracteurs)
- 26- Projet agropoles

D'une manière générale, il ressort malheureusement que la majorité des projets ont accusé des retards importants dans leur mise en œuvre. Conjugués à l'inefficacité dans l'exploitation de certains d'entre eux, ces retards ont eu un impact négatif sur l'atteinte des objectifs socio-économiques.

c/ Système de passation des marchés publics :

Le Gouvernement a grandement tablé sur l'amélioration de la gouvernance ainsi que l'intégration du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics, en vue d'assurer la qualité de la dépense publique et l'effectivité de la réalisation des projets. Entre 2010 et 2018, de nombreuses réformes ont ainsi été implémentées (création d'un ministère dédié aux Marchés Publics, adoption d'un nouveau code des marchés publics accordant notamment plus de responsabilité aux Maîtres d'ouvrage, érection de nouvelles règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, etc.). Il est cependant loisible de constater que ces réformes n'ont pas produit les résultats escomptés comme on le verra plus bas.

d/ Financement de la stratégie :

Les actions ont visé l'amélioration de la mobilisation des recettes et l'épargne nationale. Ainsi, le recours à l'endettement a été important et plus diversifié. Au titre des nouveaux emprunts, le Gouvernement a signé des conventions de financement, de plus de 8 000 milliards de FCFA. Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette publique extérieure se situe à 5 617 milliards de FCFA. Toutefois, les difficultés d'absorption des

financements persistent et au 31 décembre 2018, les Soldes Engagés et Non Décaissés (SEND'S) s'évaluaient à 2 808 milliards de FCFA.

Un autre axe de la stratégie de financement a été la mobilisation de l'épargne nationale. Il s'est traduit par des réformes des administrations fiscales, un relèvement de la pression fiscale de 10,0% en 2010 à 12,3% en 2018 et de régulières émissions obligataires et de bons du trésor qui ont permis de récolter plus de mille milliards entre 2010 et 2017.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au financement du secteur privé, un certain nombre de mesures ont été entreprises (promotion du crédit-bail, de l'affacturage, des contrats de partenariats publics/privés et des moyens de paiement mobile). Le Crédit à l'économie est passé de 1 600 milliards F CFA en 2010 à 3 416 milliards F CFA en 2018.

e/ Absorption des crédits :

Pour adresser la problématique de l'absorption des crédits, les initiatives du Gouvernement ont porté sur la mise en œuvre le Régime Financier de l'État, le renforcement du dispositif de préparation et de suivi de l'exécution du budget d'investissement public et à réformer le système de passation des marchés publics. Malgré cet arsenal, la situation des SEND'S montre que es résultats obtenus restent insuffisants.

f/ Canalisation de l'APD vers les secteurs prioritaires et les grands projets :

L'ambition affichée par le Gouvernement était de canaliser l'essentiel (au moins 70%) de l'Aide Publique au Développement (y compris les dons) vers les secteurs prioritaires de l'infrastructure routière et les autres infrastructures de base et de service social notamment dans la santé et l'éducation. Au final, l'évaluation montre que 49% des FINEX ont été consacrés aux infrastructures, 10% au secteur rural et 31% à la gouvernance.

EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS SECTORIELS

- 1- Taux d'accès à l'énergie électrique : 45% en 2010 à 63,3% en 2017
- 2- Capacités de production électrique installées : de 933 MW en 2009 à environ à 1517 MW en 2018
- 3- Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible : de 1% en 2013 à 3% en 2016
- 4- Taux d'accès à l'eau potable : de 36,6% en 2010 à 72,9% en 2018
- 5- Capacité de production en eau installée : de 450 000 m3/j en 2007 à 731 080 m3/j en 2018
- 6- Nombre de kilomètres de routes bitumées pour 1 000 habitants : de 0,27 (5 240 km de routes bitumées)

en 2010 à 0,28 (6859 km de routes bitumées) en 2018

7- Télé densité fixe : de 3% en 2010 à 6% en 2018

8- Télé densité mobile : de 41,9% en 2010 à près de 84% en 2018

9- Taux de pénétration des TIC : de 5% en 2010 à 65% en 2018

10- Taux d'accès à internet : de 0,24% en 2010 à 35% en 2018

11- Nombre d'utilisateurs d'Internet : de 0,433 million en 2010 à 6,13 millions en 2018

12- Nombre de villages dotés de télé centres communautaires : de 100 en 2010 à 231 en 2018

13- Nombre de points de contacts postaux fonctionnels : 1 138 en 2016 à 1 147 en 2018

14- Jauge brute moyenne au port de Douala : de 15 797 tonneaux de jauge brute (TJB) en 2010 à 20 660 en 2018

15- Temps d'attente moyen des navires à la bouée de base : de 11,87 heures en 2010 à 25,24 heures en 2018

16- Délai moyen de passage des conteneurs au terminal à conteneurs de Douala : de 18,35 jours en 2010 à 23,30 jours en 2018

17- Parc de matériel roulant de CAMRAIL : de 29 locomotives en 2010 à 51 locomotives en 2018

18- Linéaire des voiries urbaines revêtues construites

ou réhabilités : 587,94 km de 2010 à 2018

19- Superficie globale des réserves foncières constituées pour les grands projets de développement : 1 292 000 ha

20- Densification du territoire national par le réseau géodésique : 25 bornes du réseau de référence et 510 bornes du réseau de base implantées et observées

21- Croissance du PIB agricole : 4,3% contre 4,9% prévu

22- Rendement agricole : maïs (2,1 t/ha) ; riz (1,2 t/ha) ; mil / sorgho (0,9 t/ha) ; manioc (14,6 t/ha)

23- Taux de première transformation du bois : de 372 467 m3 en 2010 à 824 012,93 m3 en 2018

24- Part de l'industrie manufacturière dans le PIB. de 14,5% en 2010 à 14,5% en 2018

25- Densité moyenne du personnel soignant : de 0,46 médecin pour 5 000 habitants et 6,56 infirmiers pour 10 000 habitants en 2011

26- Taux brut de préscolarisation : de 25,3% de 2010 à 39,0% en 2016

27- Taux d'achèvement dans le cycle primaire : de 73% en 2012 à 72,1% en 2017

28- Poids relatif de l'enseignement technique et professionnel : de 20,4% en 2011 à 18,81% en 2017

taux de couverture de la sécurité sociale : de 10% en 2012 à 22,5% en 2018 ■



Diffusez vos annonces publicitaires sur le site Internet du **GICAM** !

www.legicam.cm, c'est :



- 10.000 visiteurs par mois aux quatre coins du globe,
- Un espace publicitaire digital à la hauteur de vos attentes,
- Un puissant vecteur de communication pour votre entreprise.

Douala • Rue des Ministres, Bonanjo • B.P. 829 Douala

Tél. : 00237 233 42 31 41 / 233 42 6 99 / 696 43 21 93 • Fax : 00237 233 43 38 80

E-mail : gicam@legicam.cm • dsamou@legicam.cm • Site web : www.legicam.cm



Analyse

L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN EST-ELLE ENCORE POSSIBLE EN 2035 ?

■ Par Nacisse Chassem,
Représentant Centre-Sud-Est, GICAM

Le Cameroun est confronté à de nombreux défis susceptibles de compromettre son ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Cependant, le Gouvernement souhaite garder le cap fixé en 2009 alors même que l'essentiel des objectifs qu'il s'était fixé pour 2020 ne sera pas atteint. Quelles sont les options pertinentes qui restent au Gouvernement pour remettre le pays sur le sentier de l'émergence à l'horizon 2035 ?

Ceux qui ont le privilège de rédiger la stratégie de développement du Cameroun pour les 10 prochaines années ont un défi important à relever. C'est celui de convaincre les camerounais que ce qu'ils n'ont pas pu faire au cours des 10 dernières années lorsque les conditions leur étaient favorables, ils sont capables de faire le triple voir même le quadruple au cours des 10 prochaines années alors que les conditions se sont considérablement dégradées.

En 2009, lorsque le Cameroun se donne pour ambition d'être un pays émergent et industrialisé à l'horizon 2035, sa dette publique est à seulement 12% du PIB. Le pays est stable et en paix. Dix ans plus tard, en 2019, la dette publique du Cameroun avoisine 40% du PIB. Le pays est en guerre contre la secte terroriste boko haram dans l'Extrême Nord, et contre les sécessionnistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Celle-ci a occasionné des pertes humaines et matérielles importantes. Plusieurs entreprises ont été partiellement ou totalement détruites dont la CDC et la SONARA.

Rappelons que les objectifs d'émergence et d'industrialisation du Cameroun à l'horizon 2035 étaient d'accroître le revenu par habitant de 1 330 US\$ en 2010 à 2 000 US\$ en 2020, puis à 4 000 US\$ en

2035, et la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB de 14,5% en 2010, à 17,7% en 2020, puis à 25% en 2035. Ce qui devait impliquer une progression du PIB de 12 948 milliards de FCFA en 2010, à 28 398 milliards de FCFA en 2020, puis à 80 701 milliards de FCFA en 2035, et de la valeur ajoutée manufacturière de 1 873 milliards de FCFA en 2010, à 5 026 milliards de FCFA en 2020, puis à 20 175 milliards de FCFA en 2035 (confère Tableau 1.).

Pour atteindre les objectifs de 2020, le Gouvernement a investi massivement dans les infrastructures. L'Etat s'est endetté pour construire les barrages, les routes, les stades de football, les logements, etc. Cependant, en dépit des investissements colossaux consentis, la situation des infrastructures reste préoccupante et, il est évident que les objectifs de 2020 ne seront pas atteints. En 2018, le PIB et la valeur ajoutée manufacturière ont été inférieurs à leur projection respectivement de 3 390 milliards de FCFA et de 1 165 milliards de FCFA.

Pour atteindre les objectifs de 2030, le PIB doit évoluer de 21 493 milliards de FCFA en 2018 à 57 272 milliards de FCFA en 2030, soit de 8,5% en moyenne annuelle, et la valeur ajoutée manufacturière, de 3 065 milliards de FCFA en 2018 à 12 761 milliards de FCFA en 2030, soit de 12,6% en moyenne annuelle. Ces cibles sont accessibles et pourraient être atteints si des politiques appropriées sont implémentées. Dans un passé récent, le pays s'en est rapproché. En 2014, le PIB a eu une évolution de 8,1%, assez proche de 8,5%, et en 2012, la valeur ajoutée manufacturière a connu une hausse de 10,1%, proche de 12,6%.

Ainsi, l'émergence économique du Cameroun est encore possible en 2035. Mais comment ? Quels sont les investissements qui pourraient avoir un impact immédiat sur la croissance économique ? Ce n'est certainement pas en investissant massivement comme le Gouvernement l'a fait durant les 10

Tableau 1. Réalisations et projections des objectifs d'émergence et d'industrialisation du Cameroun

	Réalizations			Projections		
	2010	2018	2018	2020	2030	2035
Revenu par habitant (en dollar US)	1 330	1 440	1 843	2 000	3 175	4 000
Valeur ajoutée manufacturière (en % du PIB)	14,5	14,3	17,0	17,7	22,3	25,0
PIB (en milliards de FCFA)	12 948	21 493	24 882	28 398	57 272	80 701
Valeur ajoutée manufacturière (en milliards de FCFA)	1 873	3 065	4 230	5 026	12 761	20 175

Source: Document de Vision Cameroun 2035, INS Cameroun, de projections l'auteur en dollar US constant de 2018

dernières années. L'Etat n'a plus les moyens de cette politique. En plus, le FMI lui demande de réduire son taux d'endettement.

Il reste l'investissement privé. Le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour actionner ce levier. Cependant, dans un contexte de contraintes financières serrées, liées notamment aux problèmes sécuritaires auxquels le pays est confronté, pour être plus efficaces, les mesures de promotion et d'accompagnement de l'investissement privé doivent être plus ciblées.

L'atteinte des objectifs d'émergence et d'industrialisation de 2030 impliquent que le chiffre d'affaires des entreprises évolue en moyenne par an de 12,6% pour les industries manufacturières, et 8,5% pour les autres entreprises. D'après le dernier recensement général des entreprises réalisé en 2016, les grandes entreprises, c'est-à-dire celles ayant un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de FCFA, représentent 0,2% du total des entreprises, soit 431, et contribuent à plus de 66% du chiffre d'affaires total. Sur les 431 entreprises, 20 sont du secteur primaire dont 8 de l'agriculture et 11 de la sylviculture, 146 du secteur secondaire dont 107 industries manufacturières, et 265 du secteur tertiaire dont 97 du commerce.

En raison de leur effet d'accompagnement sur le reste de l'économie, les grandes industries manufacturières locales, qui sont un peu plus d'une centaine, devraient constituer la principale cible des politiques publiques de promotion et d'accompagnement des investissements privés en vue de l'émergence et de l'industrialisation du Cameroun en 2035. A cet effet, le Gouvernement devrait engager des concertations avec ces industries, qui pourraient aboutir à un pacte d'émergence et d'industrialisation incluant notamment l'amélioration des capacités de production existantes, et la réduction des barrières à leur chaîne logistique ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm



ACTIVA Caution

Toujours à vos côtés pour
rassurer vos partenaires



globus
committed to your success

Siège social :
Immeuble ACTIVA, Rue Prince de Galles BP: 12970 Douala - Cameroun
Tél : (+237) 233.50.13.00 / 233.43.45.03 Fax : 233 43 45 72
Email : activa.assur@group-activa.com
Site - web : www.activa-cameroun.com

f MyActiva

Activa
passionnement clients



Le Débat Patronal, ACTE 2

Thème : « **Des privatisations aux partenariats publics privés : Quelles opportunités pour les entreprises camerounaises ?** ».

Après le succès de sa 1^{ère} édition consacrée à la problématique du F CFA, le **Débat Patronal**, nouveau rendez-vous du GICAM sur les questions économiques et de l'entreprise revient ce mois de novembre.

Espace privilégié d'échanges de haut niveau sur les enjeux de développement économique et du secteur privé, le **Débat patronal** accueille des personnalités camerounaises, africaines et internationales dont des décideurs et financiers du secteur privé, des investisseurs, des décideurs politiques, des responsables des institutions internationales.

Les échanges sont l'occasion de réflexions, de partages de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que de recommandations aux autorités gouvernementales. Ils sont animés par un Key Note Speaker et des Panélistes, personnalités du monde des affaires, des institutions internationales, politiques, ou expertes des questions économiques ou sociales.

Le **Débat Patronal** constitue aussi un lieu de détente autour du dîner qui suivra les débats, l'occasion pour tisser des liens solides avec des partenaires en affaires ou des décideurs publics ou privés.

La 2^{ème} édition du **Débat Patronal** se tiendra le **jeudi 21 novembre à partir de 18 heures précises** au siège du GICAM à Douala, sur le thème : « **Des privatisations aux partenariats publics privés : Quelles opportunités pour les entreprises camerounaises ?** ». Ces sujets concernent les chefs d'entreprises en tant que citoyens, en tant que managers d'unités de production et en tant qu'investisseurs susceptibles de s'intéresser à un partenariat avec l'Etat en la faveur de certaines privatisations ou dans le cadre des contrats PPP.

Prof. Valérie ONGOLO ZOGO, MC, Conseiller Technique N°1 au Ministère des Transports, Coordinatrice DESS Economie des Transports et Logistique des Echanges interviendra comme Key Note Speaker. Elle sera entourée de deux Panélistes : **Prof. Dieudonné BONDOMA YOKONO**, Président du Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariats (CARPA) et **M. Daniel ETOUNGA MANGUELE**, Chef d'entreprise.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places en contactant les services du GICAM aux adresses suivantes :

- **Madame Christelle Homs**, choms@legicam.cm
- **Madame Marie Chantale Djammen**, mtang@legicam.cm
- Ou Tél : 233 42 31 41

Vous êtes les bienvenus au Débat Patronal ! Faites-vite, les places sont limitées.

Alain Blaise BATONGUE
Secrétaire Exécutif



Concertation MINFI - Secteur privé

SE PARLER POUR SE COMPRENDRE

■ Par **Laure Mandengue**,
Chef du département juridique et fiscal, GICAM

« Le secteur privé doit proposer un calendrier optimal de rencontres avec le Ministre des Finances en tenant compte des repères de référence du calendrier budgétaire de l'Etat ».



C'est le message délivré par M. Louis Paul MOTAZE à la communauté des affaires dans la Salle André SIAKA du GICAM qui a abrité la rencontre MINFI/Secteur privé, ce vendredi 27 Septembre.

Bien plus, poursuit-il, les propositions de réforme fiscale produites par le GICAM et rendues publiques en Novembre 2018 ont été jugées pertinentes dans l'ensemble, mais seront pour certaines, d'application progressive ; c'est le cas par exemple de la réforme sur la délivrance de l'Attestation de Non Redevance (ANR), de la révision de certains Droits d'Assises et des propositions relatives à la TVA. Il faudrait toutefois que le patronat indique lui-même un ordre de priorité pour leur mise en application. La déception ne saurait donc faire partie des sentiments qui animent le secteur privé quant à l'étude et le sort réservés aux réformes proposées par le Groupement.

Tout ceci vient en réponse du tableau peu reluisant décrit par M. Célestin TAWAMBA, Président du GICAM, au cours de son mot de bienvenue, à l'occasion de rendez-vous pris pour évaluer les propositions déjà formulées par le secteur privé et

parcourir les orientations de la Loi de Finances 2020.

S'exprimant au nom de toute la Communauté des affaires, il a indiqué que la perception dominante depuis la remise du document portant les propositions de réformes fiscales est que « la récolte n'a pas tenu la promesse des fleurs car lesdites propositions ont été dévoyées et dénaturées ».

Le Ministre a tenu à préciser que les attentes du Patronat ne peuvent être satisfaites au rythme souhaité par celui-ci car l'Etat fait face à des contraintes de diverses natures : la dialectique même de l'impôt qui veut qu'aucun contribuable ne veuille payer l'impôt, la situation de crise sécuritaire, les contraintes du programme économique et financier conclu avec le FMI, notamment ses exigences en matière de critères quantitatifs. Telles sont les contingences actuelles mais qui ne constituent certainement pas un frein pour le dialogue de bonne foi, qui demande la prise en compte des intérêts bien compris des parties qui sont le Gouvernement et le Secteur privé.

Toutefois, l'Administration fiscale promet que dans le cadre du Comité permanent de concertation sur les questions fiscales et douanières, les échanges vont se poursuivre, et comme rappelle d'ailleurs, M. Louis Paul MOTAZE,



Une vue de la l'assistance

certaines mesures ont déjà fait l'objet d'application dans

la Loi de Finances 2019 tant en matière de fiscalité que s'agissant de la fiscalité interne.

Sur l'engagement du MINFI de consulter le secteur privé, le Ministère des Finances reste ouvert quant à la cadence et au timing des rencontres car des questions techniques demeurent pendantes, en témoignent les préoccupations posées par l'assistance venue nombreuse pour cette occasion.

Dans la foulée, quelques mesures pour la Loi de Finances 2020 ont été annoncées.

En matière de fiscalité de porte :

- Mise en place du système progressif d'imposition des produits à l'importation : produit fini au taux de 0%, produits semi-finis au taux de 2%, matière brut au taux de 5%, pierre précieuse au taux de 10%.
- Relèvement du taux de douanes de 5,5% à 10% pour l'exportation du bois ouvré ou semi ouvré ;
- Imposition d'un droit de douane à l'importation du riz précuit et parfumé au taux de 20% ;
- Relèvement du droit d'accises ad valorem de 25% à 30% sur le tabac ;
- Institution d'un droit d'accise ad valorem au taux fixe de 50% sur les produits cosmétiques à base d'hydroquinone ;
- Soumission des produits à fort taux de chocolat et du sucre au taux de droit d'accise de 5%
- Exonération des droits et taxes de douanes sur les bus et autobus destinés au transport en commun ;
- Mise en place d'un quitus douanier pour certaines activités.

En matière de fiscalité interne :

- Limitation de 10 ans du report des amortissements régulièrement différés en période déficitaire ;

• Adaptation de la législation pour la taxation à la TVA des plateformes de commerce en ligne ;

• Elargissement du champ d'application des droits d'accises de 5% aux bouquets premium des programmes audio-visuels numériques par satellite ;

• Ouverture d'une transaction spéciale sur les impositions contestées et les arriérés fiscaux au cours de l'exercice 2020 ;

• Relèvement des tarifs des droits fixes d'enregistrement mais plafonnés à 50 000 F CFA ;

• Instauration d'une amende forfaitaire à l'encontre des établissements financiers ne respectant pas les délais réglementaires de virement des impôts et taxes ;

• Suppression du droit proportionnel d'enregistrement sur les commandes publiques passées par les entreprises publiques ;

• Prorogation du régime de promotion de l'emploi jeune qui arrive à expiration au 31 Janvier 2019 ;

• Instauration d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 100 millions pour les fraude à la déclaration et au paiement des impôts et taxes par voie électronique ;

• Relèvement du dispositif contre les transferts illicites ;

• Institution d'une sanction en cas de non-production des feuillets DF 10 en annexe à la déclaration de la taxe d'abattage ;

• Exonération des droits d'accises sur les intrants destinés à la fabrication de produits eux-mêmes déjà soumis aux droits d'accises.

Même avec ces propositions nouvelles, l'urgence demeure pour la consolidation d'un climat de confiance entre l'Administration fiscale. Nous ne pouvons continuer à céder à la peur et nous contenter des réformettes a déclaré M. Célestin TAWAMBA. Malgré le contexte difficile, nous pourrons faire beaucoup si nous nous parlons plus a renchérit M. Louis Paul MOTAZE ■



Redéfinir les contours d'un partenariat prometteur

LA NORME : LEVIER DE SAUVEGARDE ET DE CROISSANCE ÉCONOMIQUES

■ Par Vincent Kouété,
Secrétaire exécutif adjoint, GICAM

A l'initiative du GICAM à travers sa Commission Economie et Développement de l'entreprise, il s'est tenu, le lundi 1^{er} juillet 2019, une rencontre d'échanges ANOR-GICAM baptisée Journée de la normalisation au GICAM. Le thème central de la rencontre était : « Normalisation, compétitivité des entreprises, professionnalisation des acteurs et assainissement des marchés ».

La rencontre était co-présidée par M. Célestin TAWAMBA, Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) et M. Charles BOTO'O A NGON, Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR).

Dans son mot de bienvenue, le Président du GICAM a souligné les éléments du contexte international et national qui commandent à repenser notre politique de normalisation et à rationaliser les démarches en la matière. Aux éléments structurants tels que le développement exponentiel des échanges, le gap de compétitivité de nos entreprises, l'écrasant poids du secteur informel, il convient d'ajouter des facteurs conjoncturels comme les crises sécuritaires et les récentes difficultés d'accès aux devises.

Aussi, le Président du GICAM a préconisé le renforcement des dispositifs de contrôle et de surveillance des marchés, la réforme du processus de certification pour obliger les acteurs à la professionnalisation dans certains secteurs, l'usage de la Norme comme barrière non tarifaire pour certains secteurs sensibles.

En réponse, le Directeur Général de l'ANOR, Monsieur BOTO'O A NGON a indiqué que la récente réorganisation de l'ANOR ouvrait la voie à d'importantes évolutions du système de normalisation pour insérer durablement le Cameroun dans le monde, protéger davantage la santé et la sécurité de ses populations, son environnement et même son économie. L'ANOR envisage ainsi l'élargissement des champs des normes converties en réglementations techniques, une meilleure vulgarisation de ses procédures et pour mener à bien, ses nouvelles missions relatives au contrôle des marchés, entant s'appuyer sur le secteur et en particulier le GICAM pour l'alimenter en informations.

A la suite de cette phase protocolaire, les présentations techniques ont été modulées en deux séquences : une première consacrée au GICAM et coordonnée par M. Daniel TALA KUATE, Directeur Général Adjoint de TAC et la seconde consacrée à l'ANOR, coordonnée par M. ZIBI, Responsable à l'ANOR.

Ces exposés ont laissé place à une riche et intense séance d'échanges avec l'assistance au cours de laquelle différentes préoccupations ont été abordées,

de la démarche d'élaboration des normes à l'implémentation du nouveau champ d'action de l'ANOR en passant par le processus de certification et la métrologie.

Au terme des échanges, plusieurs recommandations ont été adoptées et constitueront la trame du nouveau partenariat scellé entre le GICAM et l'ANOR. Elles portent sur :

- la motivation de la conversion de certaines normes en règlements techniques, y compris à des fins de protection de l'industrie locale ;
- l'inclusion de normes sur les services (assurances, banques, ...) dans les priorités du Programme Nationale d'Elaboration des Normes (PNEN) ainsi que celles sur les carburants et sur les échafaudages ;
- la publication et la mise à jour régulière, sur le site de l'ANOR, de la liste des entreprises disposant d'un certificat de conformité à jour ;
- l'organisation de concertation avec le secteur privé sur les modalités d'implémentation de la nouvelle mission de contrôle des marchés confiée à l'ANOR ;
- l'organisation de concertations sur la mise en place d'un partenariat public/privé pour la construction de laboratoires de contrôle ;
- la mise en place d'un cadre d'échanges entre l'ANOR et GICAM sur le respect des exigences normatives par les entreprises bénéficiaires de certificats de conformité ;
- l'ouverture à une plus grande concurrence dans la sélection des prestataires intervenant dans le PECAE ;
- la publication d'un référentiel des délais de traitement des dossiers des usagers à l'ANOR ;
- la mise en place d'un cadre partenarial de suivi du partenariat entre l'ANOR et le GICAM.

La journée s'est achevée sur les remerciements mutuels de l'ANOR et du GICAM et leurs engagements mutuel à multiplier les initiatives d'informations et d'échanges tout en veillant à l'obtention de résultats probants en matière de normalisation pour les entreprises et pour l'économie ■

VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.legicam.cm

Royale des Jeux du Cameroun SA abbreviated as RJC is a Cameroonian corporate, socially responsible company which has revolutionized the landscape of games in Cameroon through the transparent and attractive offers of its products since June 2010. Our fields of activity are mainly sports betting, Lottery, Gaming industry and Virtual Racing.

Our proximity policy has allowed us to have a dense network of distributors with more than 3,000 partner agents and 100 Gaming Centers across the country. The satisfaction of customers remains a permanent and palpable philosophy at the RJC which now has more than 600 employees.

We make many thousands of lucky winners every day with 100Fca only.



To be part of these multiple millionaires, simply go to one of our points of sale (kiosks or fixed points) or agencies and place your bets on Premier Bet and Premier Bet Loto products.

Parifoot
Loto Super 4 Cagnotte
Loto 5/90
Loto Ghana
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Racing
Spin and Winc
Color Keno
Virtual Rapide Loto 5/90
Virtual Football
Live Betting

bet also in our web site "www.premierbet.com"



LOTO
5/90

SUPER 4
CAGNOTTE

Watch the draw of lotto Super 4
jackpot every day live at 8:25 pm
on Canal 2 International

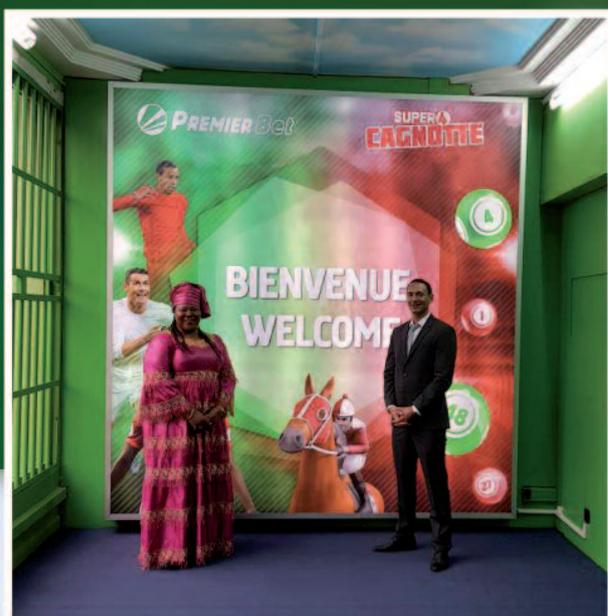
SITE PREMIER BET - RJC
LOTTERY - GAMES ENGINEERING - SPORT BETTING - VIRTUAL GAMES
978 Boulevard de la Liberté - BP : 4733 Douala - Tél : (237) 233 42 48 14



La Royale des jeux du Cameroun S.A. en abrégé RJC est une société citoyenne de droit camerounais ayant révolutionné le paysage des jeux au Cameroun à travers les offres transparentes et alléchantes de ses produits depuis juin 2010. Nos domaines d'activité sont principalement les Paris sportifs, la Loterie, L'ingénierie des jeux et la Course virtuelle.

Notre politique de proximité nous a permis de disposer d'un réseau dense de distributeurs avec plus de 3000 agents partenaires et 100 centres de jeux répartis sur l'ensemble du territoire national. La satisfaction de notre clientèle restant une philosophie permanente et palpable à la RJC, qui compte aujourd'hui plus de 600 collaborateurs.

Nous faisons tous les jours des milliers d'heureux gagnants à partir de 100F CFA seulement.



Pour faire partie de ces multiples millionnaires, rendez-vous tous simplement dans l'un de nos points de vente (kiosques ou points fixes) ou agences et placer vos paris sur les produit Premier Bet et Premier Bet Loto

Parifoot
Loto Super 4 Cagnotte
Loto 5/90
Loto Ghana
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Racing
Spin and Winc
Color Keno
Virtual Rapide Loto 5/90
Virtual Football
Live Betting
Vous pouvez aussi parier en ligne sur notre plate forme "www.premierbet.com"

 **PREMIER Bet**
LOTO

SUPER 4
CAGNOTTE

LOTO
5/90

Suivez tous les jours à 20h25mn en direct sur Canal 2 international le tirage du Loto Super 4 Cagnotte

SITE PREMIER BET - RJC
LOTTERY - GAMES ENGINEERING - SPORT BETTING - VIRTUAL GAMES
978 Boulevard de la Liberté - BP : 4733 Douala - Tél : (237) 233 42 48 14





Sensibilisation des PMES

PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES EN LIGNE : PAYEZ ET RECEVEZ VOTRE QUITTANCE SANS VOUS DÉPLACER

■ Par **Armelle Ngo Samnick**,
Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM



Vue des participants au séminaire

Depuis plusieurs années, un employeur, pour s'acquitter de ses obligations sociales auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale au Cameroun (CNPS), n'avait pour seul recours que la banque. Certains trouvaient cet exercice pénible. Le fait de mettre énormément de temps dans de longues files d'attente, ou être en déplacement à la période de paiement, sans autres recours pour s'acquitter de ses obligations sociales obligeait l'employeur à payer des pénalités. Nous explique l'expert M. Edmond CHOUMBOU.

Après les opérations bancaires, il fallait retourner vers la CNPS avec le reçu de la banque pour entrer en possession

de la quittance. Et c'est cette dernière étape qui permet de mettre à jour le compte de l'employeur dans les livres de la CNPS.

Le Cameroun s'arrimant à cette nouvelle ère qu'est le numérique, la CNPS en partenariat avec la société JONALE PAY a mis sur pied une plateforme facilitant les paiements de cotisations sociales en ligne.

Le GICAM, à travers son centre de développement de la PME (CDPME) a sensibilisé les PME sur la question ce **Vendredi 20 septembre 2019** au siège du groupement lors d'un séminaire sous le thème « **TELEDECLARATION ET LE PAIEMENT DES COTISATIONS EN LIGNE** ».

Avec 91 participants, parmi lesquels des PME membres et non membres du GICAM, et comme facilitateur **Mme Christiane MPONGO**, Chef département études et communication, **M. Christian SIBE**, Chef de centre CNPS Littoral, **M. OCALA MEMYE Jean Paul** chargé d'études. Ce séminaire avait comme objectif, sensibiliser et former les entreprises sur l'innovation de la nouvelle méthode de paiement de cotisations sociales depuis le site web www.cnps.cm de la CNPS.

L'employeur depuis son compte de télé-déclaration sur le site www.cnps.cm de la CNPS, peut dorénavant payer en ligne et en toute sécurité ses cotisations sociales via les moyens de paiement Orange Money, MTN Mobile Money, Express Union Mobile, carte visa, Master Card.

Comment procéder : Après avoir accéder à son compte de télé déclaration, l'employeur clique sur le bouton [payer] sur le site de la CNPS, accède à la page de paiement **Jonalepay** : fournit son numéro de téléphone de facturation, et l'adresse e-mail à laquelle il souhaite recevoir ses confirmations numériques. Puis le client clique sur l'opérateur de son choix pour payer, effectue son paiement en respectant la procédure de l'opérateur choisi. Après avoir effectué et confirmé le paiement selon l'opérateur choisi,

le site JONALEPAY affiche le texte « **Opération accomplie avec succès** ».



Centre de
Développement
de la PME
CDPME

NOTRE AMBITION : DEVENIR LE CENTRE DE REFERENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PME CAMEROUNAISE





Paiement via JONALE PAY
N°1 du développement numérique au Cameroun

Montant Cotisation : 6 000 FCFA
Frais de suivi Jonalepay : 400 FCFA
TOTAL A PAYER : 6 400 FCFA

Informations de facturation :
Téléphone de facturation
Email de facturation

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

Charges opérateur 0 FCFA
 MTN Mobile Money

Charges opérateur 0 FCFA
 Orange Money

Charges opérateur 0 FCFA
 EU Mobile Money

Charges opérateur 0 FCFA
 YUP

Charges opérateur 0 FCFA
 VISA
 Master Card

Charges opérateur 0 FCFA
 DORONE

Et le client est invité à être redirigé vers le site de la CNPS en cliquant sur le bouton Cliquez ici pour fermer. Reçois une confirmation par sms et par la suite reçoit sa quittance par email le jour même au plus tard le jour suivant.

Quelques avantages du paiement en ligne :

- Payer en toute sécurité sans se déplacer
- Gagner en temps
- Recevoir instantanément sa quittance par email après avoir effectué le paiement
- Eviter les pénalités en respectant le deadline de paiement du 15 de chaque mois.
- Vérification de l'état de cotisations sociales d'un employé depuis le site web de la CNPS.

Après plusieurs échanges et questions / réponses qui ont démontrés l'intérêt des PME sur la thématique et permis un éclaircissement sur certaines préoccupations, le formateur a terminé son propos en précisant que tout dirigeant doit mettre à jour sa boîte email s'il veut procéder par le paiement en ligne.

La CNPS insiste sur le fait que ce modèle de paiement n'est pas une obligation mais juste un facilitateur. Pour ceux effectuant leur paiement à la banque il est nécessaire de toujours vérifier avec son banquier si le virement a belle et bien été effectué.

Le séminaire a été clôturé par une photo de famille, la satisfaction des participants qui ont émis le souhait de voir un séminaire organisé au sein du GICAM sur les allocations familiales ■










(Expertise , Infogérance, Conseil, Maintenance, Vente, SAV)

Nos agences

<p>Douala BP 5296 58, Rue Njo Njo (Bali) Mob +237 699 96 85 71 / 670 78 86 40 Tél : +237 233 42 31 73 / 233 42 73 54 E- mail : fpetto@ubm72.com / contact@ubm72.com Site web : www.ubm72.com  662 280 415</p>	<p>Yaoundé BP 403 Mballa II (à 50m du carrefour Régis) Tél : +237 222 219 706 E- mail : ubmyde@ubm72.com Site web : www.ubm72.com</p>	<p>Bafoussam BP 697 Mballa II (à 50m du carrefour Régis) Tél : +237 233 442 070 E- mail : ubmbaf@ubm72.com Site web : www.ubm72.com</p>
---	--	--

L'Autoroute de la Communication...

VOICI LE NOUVEL HÉRITIER DES PICK UP PEUGEOT

by
cami

À PARTIR DE
13.375.000
F CFA HTVA

(237) 698 00 55 57



AIDE AU STATIONNEMENT
 FERMETURE CENTRALISÉE
 PROJECTEURS ANTIBROUILLARD
 CLIMATISATION
 JANTES ALU
 VITRES ÉLECTRIQUES
 AIRBAGS
 ABS



Boulevard Leclerc Akwa



peugeot cameroun



www.peugeot.cm

DOUALA

Z.I. Bonabéri
Tél. : 233 50 64 00
233 50 64 64
Akwa
Tél. : 696 45 67 96

Akwa Express
Tél. : 690 06 75 27
Akwa Beach
Tél. : 690 40 23 95

YAOUNDÉ

Route de l'aéroport
Tél. : 677 11 19 79
699 31 25 01

BAFOUSSAM

Route de Foubot
Tél. : 699 31 42 57
698 35 47 05

GAROUA

Avenue des Banques
Tél. : 222 27 30 71
697 94 75 37

BERTOUA

RN1 Koume Bonis
Tél. : 699 43 87 06
699 00 63 21

NGAOUNDÉ

Route Dang, ancien
dépot GUINNESS
Tél. : 699 68 15 95



GROUPEMENT
INTER-PATRONAL
DU CAMEROUN

Agir & réussir ensemble



Diffusez vos annonces publicitaires
sur le site Internet du **GICAM** !

www.legicam.cm, c'est :

- 10.000 visiteurs par mois aux quatre coins du globe,
- Un espace publicitaire digital à la hauteur de vos attentes,
- Un puissant vecteur de communication pour votre entreprise.

Douala • Rue des Ministres, Bonanjo • B.P. 829 Douala
Tél. : 00237 233 42 31 41 / 233 42 6 99 / 696 43 21 93 • Fax : 00237 233 43 38 80
E-mail : gicam@legicam.cm • dsamou@legicam.cm • Site web : www.legicam.cm



Programme CFPS

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIELS : LA MARCHÉ EN AVANT

■ Par **Dr. Aman A Ngon**,
Conseiller formation CFPS, GICAM



Les 13 et 14 juin 2019 s'est tenue au siège du GICAM un séminaire organisé dans le cadre du projet des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS). Il avait pour objectif de faire le bilan des formations continues pilotes effectuées en 2018 dans le cadre de la phase zéro dudit projet, et, de projeter avec l'ensemble des formateurs qui ont animé ces formations, la programmation de la deuxième vague de formation continues pour le second semestre 2019.

Cette activité était conduite côté GICAM par le Secrétaire Exécutif Adjoint, le Conseiller Formation (CF), et l'Assistante CFPS, et, côté Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle / Unité de Suivi et de Coordination du Projet (MINEFOP/USCP) par l'Inspecteur des Formations N° 4 (IF4), l'Assistant Technique International (ATI) du projet C2D-CFPS et le Chargé du Partenariat et des Relations Publiques (CPRP) au Programme C2D Formation Professionnelle.

La séance a donné l'occasion d'échanger entre autres sur les spécificités de chacun des six modules pilotes, et explorer les pistes d'amélioration pour toujours rester aligné sur les attentes des entreprises.

C'est dans cet esprit mélioratif que les formateurs, professionnels de haut niveau venant de centres de formation et d'entreprises ayant une expertise avérée dans les métiers concernés, ont travaillé en commission puis en plénière pour harmoniser la présentation des outils d'évaluation à froid des stages.

C'est dans la lignée de ces travaux que les évaluations à froid ont été effectuées dans les différentes

entreprises de Douala, Edéa, Bafoussam et Bandjoun d'où provenaient les stagiaires. Les rapports des évaluations faites ont permis de procéder à des ajustements pour plus d'efficacité dans les actions de formation futures.

A titre de rappel, ces formations qui donnent lieu à la délivrance d'une attestation au stagiaire, attestation cosignée du Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle et du Président du GICAM, sont subventionnées à hauteur de 30 % pour le compte de l'année 2019. Les modules de formation concernés sont les suivants :

- Qualité, hygiène, sécurité et environnement en agro-industrie ;
- Préparation à l'homologation en soudure ;
- Maintenance électrique d'une installation industrielle ;
- Habilitation électrique ;
- Conduite responsable et sécuritaire pour chauffeurs routiers ;
- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins spéciaux (CACES) pour caristes.

La mise en œuvre de ces formations se fait sous différents formats (INTER ou INTRA), et, les différentes séquences se modulent pour s'adapter aux spécificités de l'entreprise sans pour autant entraver le bon déroulement de ses activités pendant la formation.

Parallèlement, les entreprises qui le souhaitent se font accompagner sur leurs approches de la formation professionnelle et l'analyse de leurs besoins en formation grâce à une équipe dédiée, conduite par le Conseiller Formation du GICAM ■



TÔLES ET ACIERS DU CAMEROUN

- FABRICATION DES TÔLES POUR TOITURE ET BARDAGE
- FABRICATION DES BUSES MÉTALLIQUES



spécifications Techniques

Fiche technique

Longueur	: 1 à 8 m	Longueur de la Tuile	: 350 mm
Largeur utile	: 1,12 m	Pente minimale	: 40%
Épaisseur	: 50/100	Distance des voliges	: 350 mm
Poids	: 5 kg / m ²	certificat qualité	: ATG 98/2233

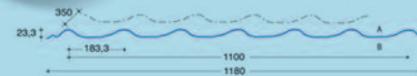
CERTIFICAT QUALITÉ



Accord Technique JORIS IDE / T.A.C

TÔLES TUILES

Profil tuile



Largeur utile : 0,80

TÔLES ALUZINC BACS

Profil tuile bac



Largeur utile : 1 m

TÔLES PRELAQUÉES BACS

Profil tuile bac prélaquée



Disponible en 2 et 3 m

Largeur utile : 0,76 m

Avantages :

- Ne rouille pas
- Ne brûle pas
- N'absorbe pas la chaleur
- Ne se déchire pas

TÔLES ALUZINC ONDULÉES

Profil tuile ondulée



Largeur utile : 1 m

TÔLES PRELAQUÉES ONDULÉES



Siège Social :

Douala (Zone Portuaire) B.P. 15197 Douala
Tél. : (237) 233 41 02 16 / 233 41 02 17 / 233 41 02 18
Fax. : (237) 233 41 02 19

Nos Agences :

Bafoussam Yaoundé Bamenda Site : www.tacsarl.com
Tél. : (237) 233 44 15 75 Tél. : (237) 222 22 50 23 - Fax : 222 22 50 22 Tél. / Fax : (237) 233 36 34 41 e-mail : tac@iccn2000.com

Concertation MINEPAT/ Grandes industries Agroalimentaires

PROMOUVOIR L'UTILISATION PLUS ACCRUE DES INTRANTS AGRICOLES LOCAUX DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION

■ Par **Armelle Ngo Samnick**,

Agroéconomiste/ Responsable projets CDPME, GICAM

Le Cameroun enregistre depuis plusieurs années un déficit continu de sa balance courante, dû à l'accroissement rapide des importations de produits agricoles et alimentaires notamment le blé, le riz, le maïs, l'huile de palme et bien d'autres. La plupart de ses produits étant l'un des intrants prioritaires de production des grandes industries, il est question pour le Cameroun d'inciter ces industries à consommer davantage les intrants produits localement et ainsi dynamiser l'activité de production locale.

De nombreuses initiatives sont déjà prises au sein de certaines grandes industries, mais elles méritent d'être soutenues, accompagnées et élargies. C'est dans cette optique que **le MINEPAT a organisé le Jeudi 05 septembre 2019 à Yaoundé une rencontre de concertation MINEPAT/ Grandes entreprises sur la promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux dans le processus de production et à laquelle a pris part le GICAM.**

Cette rencontre présidée par le **Secrétaire Général du MINEPAT Monsieur Jean TCHOFFO** avait comme objectif principal améliorer le plan d'action opérationnel proposé en recueillant les avis et les observations de toutes les parties concernées, en vue de mettre en place les conditions nécessaires pour promouvoir l'utilisation plus accrue des intrants agricoles locaux.

Le Secrétaire Général en souhaitant la bienvenue aux parties prenantes, a salué l'initiative de certaines entreprises, qui ont perçu la nécessité de consommer les produits locaux afin de soutenir le développement économique du pays. À titre d'illustration, il a cité Guinness qui envisage de substituer le malt au sorgho, Nestlé qui introduit le poivre de Penja parmi les ingrédients du cube Maggi, et Camlait qui a décidé de diversifier ses produits en ajoutant à la gamme de yaourts des variétés faites à base de soja produit localement. Il a encouragé les autres entreprises à suivre leur exemple car, a-t-il indiqué, les agro-industries au Cameroun continuent d'importer des intrants agricoles qui, avec des efforts soutenus, peuvent être produits localement, ou substitués avec comme effets positifs la résorption du déficit de la balance courante, et la dynamisation de l'économie.

I. Présentation de l'étude

La présentation de l'étude par l'expert du MINEPAT a permis de faire différents constats sur chacun des produits :

- **Le Blé et ses dérivés** : La production de blé au Cameroun est quasiment inexistante imposant le recours aux importations. De 377,51 milliers de tonnes en 2010, les importations de blé ont augmenté pour

se situer à 745,6 milliers de tonnes en 2018 soit une facture de 115,9 milliards de FCFA. La farine de blé étant demandée en consommation dans les ménages et dans les industries de production.

Il est question pour ce produit de réduire au moins de 50% son importation dont 40% serait substitué par les farines locales. Ceci en maximisant le travail de collaboration entre l'état, les services de recherche et développement et le privé (Principalement les industries concernées).

- **Le Malt** : Produit fortement demandé par les industries de boissons, il reste inexistant sur le marché local. Le Cameroun en a importé environ 82,3 milliers de tonnes pour des dépenses évaluées à près de 33,3 milliards de FCFA en 2018. La demande étant de plus en plus croissante, il est question pour les industries locales de le substituer au sorgho ainsi réduire son importation à 0%. Objectif fixé par l'Etat et les parties prenantes.

- **Le Cacao** : Ce secteur représentant 3% du PIB, la production de cacao au Cameroun est passée de 193 881 tonnes en 2010 à 218 793 tonnes en 2018. En valeur 233,4 milliards de FCFA en 2018. Les importations estimées à 2,61 milliers de tonnes, il est question d'améliorer la qualité, augmenter les capacités de transformations pour accroître le rendement en termes de fèves de cacao, poudre de cacao, huile, beurre et pâte utilisés dans les industries locales.

- **Le Maïs** : Malgré la production locale, la demande de maïs reste élevée au Cameroun. Le déficit moyen de production est sans cesse croissant ; près de 20 360 tonnes de maïs importés. Ses dérivés : le gritz, la farine, les tourteaux comme l'amidon sont de plus en plus demandés par les industries locales. La demande nationale étant de 3 millions de tonnes contre une production de 2,25 millions de tonnes en 2018. Il sera donc question pour l'Etat et les parties prenantes de porter la production locale à 3 600 000 tonnes d'ici 2024 avec plus de 1 500 000 tonnes répondant aux normes exigées par les industries locales.

- **Le Sucre** : La demande étant évaluée à 300 000 tonnes, accroître la production sera le principal leitmotiv pour ce produit tout en promouvant la création de nouvelles entreprises de production de sucres et de plantation de cannes à sucre.

- **Le coton et ses dérivés** : Sa production est d'environ 320 milliers de tonnes au cours de l'année 2018 à 2019 mais, en raison de la vétusté des appareils de production, la SODECOTON enregistre des contre-performances qui entraînent automatiquement des baisses de rendement et de très faibles réponses à la demande locale. Il sera question pour cette filière d'améliorer les conditions de production, accroître les entreprises de production mais également renforcer le fonds de gestion de risque dans la filière.

- **L'huile de palme** : Avec une production moyenne estimée à 393 000 tonnes, le Cameroun est actuellement le 3^e plus grand producteur d'huile de

palme en Afrique. Mais la demande restant très élevée, cette filière reste à améliorer et à accompagner car les industries de raffinage accroissent de plus en plus leur production et sont contraints d'investir dans l'importation de l'huile et ses dérivés. L'état souhaite donc résorber le déficit structurel tout en améliorant la qualité des semences, renforcer les capacités des planteurs et améliorer la qualité du produit brute local.

Ces améliorations seront effectuées dans différentes autres filières qui font parties des principales matières premières de plusieurs industries locales.

La présentation de cette étude a permis non seulement d'apporter des observations sur le plan d'action proposé avec des deadline et des responsables des activités pour un suivi évaluation, mais également d'en ressortir des recommandations.

II. Principales recommandations

a) Améliorer l'offre des produits agricoles locaux utilisés par les grandes industries du secteur agroalimentaire

- Renforcer les politiques de développement des cultures ;
- Mettre en place des mesures économiques et fiscales incitatives pour la création des plantations modernes ;
- Encourager les agro-industries à s'impliquer directement dans la production des matières premières agricoles ;
- Mettre en place des mesures de sécurisation de la production locale ;
- Développer des mécanismes de crédit à la production.

b) Promouvoir la transformation plus accrue des matières premières agricoles

- Favoriser l'installation d'unités de transformation dans les grands bassins de production ;
- Renforcer les capacités des industries existantes.

c) Renforcer les capacités des acteurs pour la production des spéculations de qualité

- Elaborer des identifications géographiques et des labels ;
- Définir les normes sur les produits à transformer localement et leur mise en conformité avec les normes et les certifications internationales.

d) Mettre en place des circuits de commercialisation appropriés

- Regrouper les producteurs en PME agricoles pour faciliter la fourniture aux industries ;
- Créer des marchés témoins au niveau des différents bassins pour faciliter l'approvisionnement.

Quelques propositions faites par le GICAM lors des ateliers :

- Travailler en collaboration avec le GICAM dans la lutte contre le commerce illicite et la contrefaçon car ceci joue sur la qualité des matières premières ;

- Organiser les producteurs en coopératives pour faciliter leur accompagnement et leur suivi sur le terrain ;
- Créer des interprofessions par filière pour faciliter l'organisation et la défense de leur filière ;
- Travailler sur des textes d'application pour le renforcement des actions de contrôle de la qualité des matières premières importées, principalement l'huile de palme raffinée ;
- Insérer parmi les acteurs du plan d'action proposé, les regroupements de producteurs de filières, les acteurs du Made in Cameroun.

Une réunion de concertation utile mais surtout productive pour l'Etat et les grandes industries présentes qui ne demandent qu'à voir leurs différents secteurs accroître leurs rendements mais surtout prioriser l'utilisation des intrants agricoles locaux ■



**GROUPEMENT
INTER-PATRONAL
DU CAMEROUN**

Agir & réussir ensemble

SALLE DE CONFÉRENCE

Pour vos assemblées générales, séminaires, forums, conférences de presse, etc. dans un cadre agréable et équipé. Un site idéal pour rencontrer vos interlocuteurs.

Capacité : 170 places / 200 places modulables.
Spécificités : cabine de sonorisation, micros fixes et mobiles, pupitre, climatisation, mezzanine, espaces de communication interne (banderoles, oriflammes...), site pour secrétariat, reprographie, possibilité de connexion internet.






**SALLES & ESPACES
A LOUER**

DOUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 80



APE Bilatéral Cameroun-Union Européenne

TROIS ANS APRÈS LE DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE, QUEL BILAN ?

■ Par **Djibring Nyam Ahola**,
Chargé d'Etudes, GICAM

L'APE d'étape entre le Cameroun et l'UE ratifié en juillet 2014, a connu sa mise en œuvre effective le 04 août 2016, avec le début du démantèlement tarifaire par le Cameroun. Cet Accord, considéré comme un dispositif d'appui au commerce et au développement avait été présenté au peuple camerounais au moment de sa ratification comme étant un catalyseur de croissance économique, un stimulateur d'investissements privés et un vecteur de création d'emplois décentés. Il avait alors suscité beaucoup d'attentes tant du côté des populations que des opérateurs économiques de notre pays.

L'APE d'étape mis en œuvre le 04 août 2016, consacre l'ouverture du marché camerounais aux importations en provenance de l'UE en trois étapes correspondant aux trois groupes de produits à libéraliser selon leur nature et suivant le calendrier ci-après.

- Le démantèlement des produits du premier groupe a commencé le 04/08/2016 à un rythme de 25% l'an. Ce groupe porte sur les produits dont l'objectif est la réduction de la pauvreté et amélioration du bien-être des populations. L'on y retrouve entre autres : les instruments et appareils pour la médecine, l'engrais, le gaz et les semences...
- Pour le second groupe dont le démantèlement a débuté le 04/08/2017 au rythme de 15% l'an, l'objectif est d'encourager et de stimuler la production locale. Dans ce groupe on retrouve : le clinker, les intrants pour l'industrie alimentaire, les groupes électrogènes, les camions, camionnettes et traceurs...
- Le troisième groupe quant à lui, concerne les produits à rendement fiscal élevé tels que : les carburants, le ciment, les véhicules de tourisme et de transport de personnes, les motos. Le début de son démantèlement est prévu pour le 04/08/2020 au rythme de 10% l'an.

Le calendrier actuellement en application prévoit un démantèlement progressif jusqu'en 2029. Les démantèlements devant s'achever en 2019 pour les produits du groupe 1, en 2023 pour les produits du groupe 2 et en 2029 pour ceux du groupe 3.

Quel premier bilan peut-on faire de l'APE à date ?

Le 04 août 2019, marque la 3^{ème} année du démantèlement. À ce titre, le premier bilan qu'on peut dresser l'APE bilatéral fait état de :

- Un taux de démantèlement de 100% pour les produits du groupe 1 et 45% pour ceux du groupe 2 ;

- Plus d'une cinquantaine d'entreprises privées, publiques, paraboliques bénéficiaires ;

- Une perte fiscale pour les finances publiques, constituant un gain fiscal pour les entreprises bénéficiaires de l'ordre de plus de 10,6 milliards de francs CFA ;

- Dix (10) grandes entreprises s'en tirent avec plus de 4,205 milliards de gain fiscal, soit 60,1% de part pour 2 188 opérations et une valeur imposable estimée à 147, 714 milliards de F CFA ;

- Trois secteurs d'activités se démarquent, il s'agit de : secteur brassicole, 1 246 opérations pour 1,079 milliards de gain fiscal soit 15,4% des parts ; le secteur de la cimenterie, 192 opérations pour un gain fiscal de 1,020 milliards soit 14,6% des part et le secteur de la papèterie, 80 opérations pour un gain fiscal de 615 millions soit 8,8% des parts ;

- Cinq (05) pays de l'UE sont les principaux fournisseurs des produits importés dans le cadre de l'APE. Il s'agit de : France, 48, 610 milliards d'importations pour une moins-value fiscale de 1, 804 milliards soit 26,5% de part ; Espagne 52, 442 milliards de valeur importée pour une moins-value de 1, 035 milliards soit 14,8% de part ; le Portugal, 21, 133 milliards d'importations pour une moins-value de 993 millions soit 14,2% de part ; et enfin l'Allemagne 21, 468 milliards pour une moins-value de 835 millions soit 11,9% de part.

Quel est l'impact à ce jour sur les plans économiques et social conformément aux attentes et retombées attendues de l'APE ?

En l'absence des résultats d'une étude, le seul impact actuellement mesurable et vérifiable grâce aux données de la Direction Générale des Douanes concerne la perte ou la moins-value fiscale (environ 10,6 milliards de francs CFA) qu'enregistrent les finances publiques et qui par ailleurs constitue un gain fiscal pour les entreprises bénéficiaires. Néanmoins, les retombées attendues de l'APE en termes d'amélioration de la compétitivité des entreprises, du renforcement du tissu industriel, de stimulation des investissements privés, de catalyseur de la croissance économique, de création des emplois, d'accroissement des exportations de notre pays ne sont pas encore perceptibles. À l'inverse, au fur et à mesure que le démantèlement avance, il serait à craindre pour l'effondrement des parts des entreprises locales.

Quelles leçons peut-on déjà tirées ? Quelles sont les pistes de solutions envisagées pour permettre enfin à cet accord l'atteinte des objectifs et les retombées tant attendu de ce dispositif ?



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits
Bénéficiez gratuitement d'un véhicule de remplacement en fonction de votre couverture
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences

ASSISTANCE
650 10 81 50



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

Avancez librement

Leçons à tirer de l'APE bilatéral

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'APE pour l'instant profite davantage aux grandes entreprises et aux filiales des multinationales. À contrario, la PME, le consommateur final et les chercheurs d'emploi ne ressentent pas encore les fruits de cet accord. L'accroissement des moins-values ou perte fiscale commencent à peser sur les recettes publiques. La démonstration de la preuve d'origine, la méconnaissance des procédures d'importation et d'exportation dans le cadre de cet accord et le désintérêt de certaines entreprises leur privent de la saisie des multiples opportunités qu'offre l'accord.

Par ailleurs, les mesures d'accompagnement de l'APE et le plan de modernisation de notre économie jadis élaboré en prélude à cet accord, tardent à être mis en œuvre. Pour celles des mesures qui le sont déjà, à l'occurrence du programme de mise à niveau des entreprises, les résultats restent très mitigés.

L'urgence et la nécessité d'un plan de sensibilisation des entreprises sur cet APE et ses avantages s'imposent car beaucoup d'entreprises sont encore ignorantes de cet accord.

Pistes de solutions envisagées pour permettre à l'accord de jouer pleinement son rôle

Le Comité APE réuni les 18 et 19 février 2019 à Yaoundé en sa 4ème session, sous la coprésidence de Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre camerounais de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire et de Monsieur Hans-Peter SCHADEK, Ambassadeur, Chef de de la délégation de l'UE au Cameroun, entourés des experts des deux parties ont engagé au cours desdites assises des réflexions telles que :

- l'évaluation de la mise en œuvre opérationnelle de l'APE et l'identification des scénarios d'ajustements nécessaires en vue de l'amélioration de la situation actuelle ;
- la mise en œuvre des différents aspects des composantes de l'APE qui concourent à l'effectivité de sa dimension commerciale et de développement. Notamment, l'accélération de la mise en place des appuis dédiés au développement du secteur privé camerounais, ainsi qu'à l'amélioration de la compétitivité des entreprises camerounaises en vue d'assurer leur survie ;
- la proposition des mesures d'accompagnement de l'APE utiles pour les opérateurs économiques afin de leur permettre de tirer le meilleur parti de l'accord ;
- la mise en place d'un monitoring permettant de mieux mesurer l'impact de l'APE sur l'économie camerounaise et de mesurer les effets de la libéralisation sur les prix au consommateur final et sur la compétitivité des produits locaux d'une part, et de proposer les mesures d'ajustement à opérer pour permettre à l'accord d'atteindre les objectifs attendu de ce dernier...

Aussi, une étude financée par UE a été lancée et vise à développer un outil d'évaluation de l'impact fiscal net et de proposer des mesures de compensation. La partie camerounaise élabore actuellement, une stratégie nationale de mise en œuvre de l'APE,

accompagnée d'un plan d'action d'implémentation de cette stratégie.

Conscient du fait que l'APE actuellement ne profite qu'aux grandes entreprises, le MINEPAT a mis sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer et de proposer aux principales entreprises bénéficiaires des gains fiscaux relatifs à l'APE, des mesures visant la prise en compte du patriotisme économique dans la diffusion desdits gains ■



GROUPEMENT
INTER-PATRONAL
DU CAMEROUN

Agir & réussir ensemble

SALLE DE CONSEIL

**Pour vos conseils d'administration,
assemblées générales et réunions diverses
à auditoire réduit.**

Capacité : 20 places / 30 places modulables
Spécificités : environnement calme, possibilité de
connexion internet.

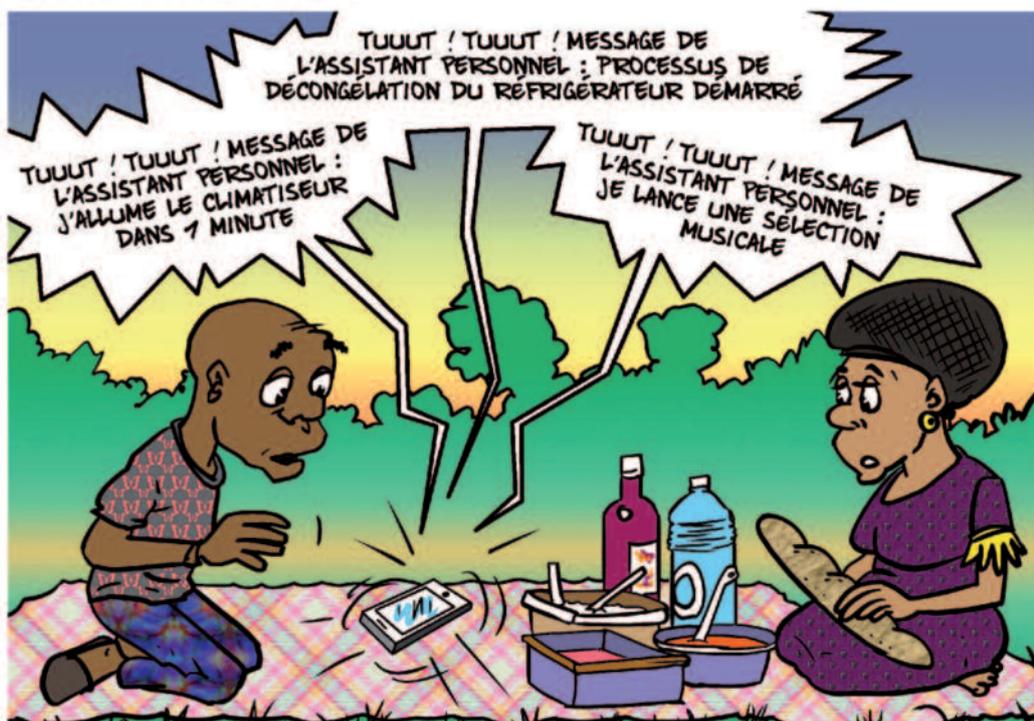


SALLES & ESPACES
A LOUER

Rétroprojecteur, ordinateur portable,
vidéo projecteur, imprimante,
internet disponibles.

DOUALA :
Rue des ministres, Bonanjo -B.P. 829
Tél. : (237) 233 42 31 41/233 42 64 99
Fax : (237) 233 43 38 80

Assistant personnel intelligent
(Assistant personnel virtuel)



Un assistant personnel intelligent (aussi appelé assistant personnel virtuel) est un agent logiciel qui peut effectuer des tâches ou des services pour un individu. Ces tâches et les services effectués par l'assistant sont basés sur les entrées fournies par l'utilisateur, la connaissance de l'emplacement de l'utilisateur, les données historiques conservées par l'assistant et la possibilité d'accéder à des informations à partir d'une variété de sources en ligne. Les plus connus sont Siri d'Apple et Google Home.



Chief Digital Officer

Le Chief Digital Officer est aussi appelé CDO en abrégé. En français, on pourrait traduire « Chief Digital Officer » par « Responsable de la Transformation Digitale ». Le rôle et les missions du CDO peuvent varier d'une entreprise à une autre. Les entreprises recrutent ou nomment un CDO pour coordonner la transformation digitale. Son objectif est de disséminer la culture digitale au sein des différents services et d'orienter les organisations vers des process plus digitaux. Le Chief Digital Officer peut être rattaché directement aux instances dirigeantes pour jouer un rôle de conseil.



Transition énergétique

ENERGIE SOLAIRE : Désormais plus accessible au plan technique et financier

■ Par **Aristide Dibongue Kouo**,
Coordonnateur principal SUNREF Cameroun

Le programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) accompagne les projets d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables ; une innovation partenariale en faveur de la finance verte.

Par énergies renouvelables (ÉnR), on entend des énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain. Ce terme est utilisé en opposition aux énergies fossiles qui désignent les combustibles, qui requièrent des millions d'années pour se constituer et qui sont utilisés aujourd'hui, beaucoup plus rapidement que le temps nécessaire pour en recréer des réserves.

Parmi les énergies renouvelables figure en bonne place l'énergie solaire. Cette catégorie est utilisée pour deux usages :

- la production d'électricité (solaire photovoltaïque et solaire thermodynamique) et ;
- la production de chaleur (solaire thermique).

Cette énergie constitue une des cibles de SUNREF Cameroun, parce que le pays dispose d'un potentiel solaire disponible et abondant surtout dans la partie septentrionale. Et pourtant, le solaire représente moins de 1% de la production d'électricité nationale d'après le Ministère de l'Eau et de l'Energie. Les différentes technologies relatives à la filière solaire se présentent ainsi qu'il suit :

Le solaire photovoltaïque

L'énergie solaire photovoltaïque est une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire à partir de cellules photovoltaïques qui, associées constituent un panneau photovoltaïque. L'électricité ainsi produite peut être consommée ou stockée par batteries sur place (autoconsommation) ou injectée sur le réseau public.

Il y a encore quelques années la technologie solaire photovoltaïque était difficilement accessible pour les petites et moyennes entreprises camerounaises en raison d'un coût d'investissement important. Le stockage alourdissait considérablement le prix du système. Aujourd'hui, la baisse des coûts des équipements ainsi que la possibilité de se connecter au réseau public ont rendu cette technologie de plus en plus abordable.

Il est essentiel de souligner que le photovoltaïque n'est pas le seul mode de valorisation énergétique du solaire. En effet, lorsqu'on parle d'énergie solaire il ne

faut pas oublier le solaire thermique et le solaire thermodynamique qui visent à convertir le rayonnement solaire en énergie thermique.

Le solaire thermodynamique

Les installations solaires thermodynamiques exploitent le rayonnement solaire grâce à des miroirs qui suivent le mouvement du soleil et font converger les rayons solaires vers un fluide caloporteur. Le fluide chauffé à haute température produira de l'électricité via une turbine à vapeur ou à gaz. Le solaire thermodynamique présente le très grand avantage par rapport au photovoltaïque d'être en mesure de produire au-delà du coucher du soleil, en recourant alors au fluide caloporteur qui joue le rôle du combustible de la centrale.

Cette technologie est encore récente. En Afrique, les seuls pays où l'on trouve des centrales thermodynamiques opérationnelles sont l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Maroc.

Le solaire thermique

Le rayonnement solaire est utilisé de manière directe pour produire de l'eau chaude. L'énergie du rayonnement solaire est absorbée par des capteurs plans. La chaleur emmagasinée servira à réchauffer l'eau qui sera utilisée sur place pour l'eau sanitaire du bâtiment.

L'utilisation d'un chauffe-eau solaire a de nombreux avantages parmi lesquels la réduction de la facture d'électricité et la sécurisation d'une partie de la consommation d'eau chaude.

De façon générale et depuis novembre 2018, le GICAM accompagne, avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement, les entreprises et les investisseurs qui ont des projets d'exploitation d'énergie renouvelable dont le solaire et les entreprises qui souhaitent réduire leur consommation énergétique à travers le programme SUNREF.

En appui à une ligne de crédit de 30 millions d'euros (19,5 milliards de FCFA) ouvertes dans les banques locales (SCB), l'Assistance Technique portée par le GICAM en la faveur de la Convention de financement conclue le 21 décembre 2017 avec l'AFD a pour mission d'accompagner les porteurs de projet dans l'analyse, le montage et l'instruction des dossiers auprès des banques partenaires.

SUNREF Cameroun collabore actuellement avec le Syndicat des Hôteliers pour la diffusion du solaire thermique dans les établissements intéressés ■

TRANSIMEX

Integrated Logistics Provider

Votre **meilleur**
partenaire **logistique**
en **Afrique Centrale**

- Transit maritime
- Transit aérien (TRANSIMEX air service)
- Services pétroliers et miniers
- Transport Nationaux et Internationaux
- Manutention
- Entreposage
- Shipping agency
- Aconage
- Négoce international
- TRANSIMEX Express
- Appui à la logistique d'urgence
- Service bout en bout
- Groupage et dégroupage



Solutions logistiques intégrées sur mesure



Direction Générale
Zone Portuaire, Douala Cameroun
B.P.: 3191



(237) 243 00 18 28 / 243 00 36 50



info@transimex-cm.com
www.transimex-cm.com

TRANSIMEX TCHAD S.A

Route Aéroport Hassan Djamous - entre les cliniques S.O.S
P.O Box 674 N'djamena- Tchad
Tel: 00 235 600 738 20 / 00 237 696 608 526
E-mail : infotchad@transimex-cm.com

TRANSIMEX CENTRAFRIQUE SAU

B.P. : 2334 BANGUI
Tél : 00 236 750 399 33 / 00 237 660 862 732
E-mail : inforca@transimex-cm.com

TRANSIMEX CONGO

Situé face Hotel de FEZ vers le port
B.P. : 1795 Pointe Noire
Office: 00 242 222 940 882
Fax : 00242 222 940 881
E-mail : infocongo@transimex-cm.com



Crises sociales

L'URGENCE D'INVESTIR DANS L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES

■ Par Noé Ndi Mbéré,

Chef du Centre de développement de la PME (CDPME), GICAM

La surenchère des violences de part le monde et en particulier au Cameroun, depuis quelques années amène les observateurs à se questionner sur les possibles causes qui peuvent aider à comprendre, bien que ne permettant pas de les justifier.

Les écarts de langage, les attitudes de radicalisation de certaines couches de la population camerounaise inquiètent et pousse à se demander comment est ce qu'on en est arrivé là.

Plus important encore est de chercher à savoir comment changer les choses. Notre analyse souhaite démontrer l'urgence d'investir dans l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes pour apporter une stabilité sociale.

I- Les frustrations nées de la précarité

Un jeune chômeur sans perspective déclenche le printemps arabe ...

Mohamed BOUAZIZI, jeune vendeur de fruits et légumes en Tunisie, s'immole à Sidi Bouzid, en décembre 2010 et déclenche une grande révolte folle.

Mohamed Bouazizi est un jeune homme qui, dès l'âge de 14 ans a eu la charge de subvenir aux besoins de sa famille, après le décès de son père. Seulement, avec huit bouches à nourrir, le jeune homme, qui rêve de s'installer à Sfax, n'a pas les moyens de ses ambitions. Il sait que sa famille compte sur ses seuls revenus et que faire de longues études n'est pas envisageable. Il quitte le lycée en terminale et s'inscrit dans une association de jeunes chômeurs. On ne lui propose aucun emploi. Alors, à 19 ans, comme beaucoup d'autres jeunes Tunisiens, il devient vendeur ambulancier de fruits et légumes. Faute de mieux, faute d'autre chose. Il devient travailleur clandestin et n'a pas les moyens de verser des pots-de-vin pour obtenir l'autorisation de vendre sa marchandise. Alors, la police se sert régulièrement dans sa caisse, confisque ses fruits, légumes et sa balance. Plutôt que de lui demander de se déplacer, elle lui colle une amende. Mohamed Bouazizi serre les dents. Jusqu'à ce jour, le 17 décembre 2010.

(Source : Jeune Afrique www.jeuneafrique.com)

Marginalisation socioéconomique et vulnérabilité dans l'Extrême Nord du Cameroun ...

Comme au nord-est du Nigéria et dans d'autres cas similaires tels que la Somalie, l'extrémisme religieux prospère lorsque les jeunes n'ont guère accès à l'éducation et à l'emploi. Le contexte camerounais, en particulier celui de l'Extrême-Nord ne déroge pas à la règle. Comme dans le nord du Nigéria, les

conditions socioéconomiques déjà précaires de la population, qui se sont dégradées depuis 2012, sont considérées comme le principal facteur du maintien de Boko Haram dans cette partie du pays. L'Extrême-Nord demeure la région la moins développée du pays, affichant des taux d'analphabétisme très élevés. L'insécurité alimentaire touche également une proportion importante de la population depuis le début des violences commises par Boko Haram. Les mesures prises par le Gouvernement pour résoudre le problème sont largement insuffisantes. L'Extrême-Nord affiche le taux d'analphabétisme le plus élevé du pays. Le taux de scolarisation au niveau national était de 84,1 % en 2014, mais il n'était que de 46 % dans l'Extrême-Nord, et chutait à 20 % dans des localités comme Fotokol, Kolofata et Mayo Moskota, le long de la frontière avec le Nigéria. Le paysage socioéconomique, notamment la prestation de services sociaux, demeure inchangé (inexistant) dans l'Extrême-Nord du Cameroun. On s'accorde le plus souvent à dire que la résolution effective de la crise Boko Haram au Cameroun, voire dans tout le bassin du lac Tchad, passera par la mise en œuvre de mesures suffisantes et efficaces pour résoudre les problèmes socioéconomiques auxquels sont confrontées les populations de la région. (Source : Rapport des nations unies « La crise Boko Haram et ses répercussions sur le développement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun »)

II- La difficulté à trouver du travail à tout le monde

Au Cameroun, la structure de la population laisse clairement comprendre que les jeunes et les femmes constituent le groupe le plus important (en nombre).

Le rapport de la deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2) 2010, nous donne quelques informations sur la situation du travail au Cameroun.

Suivant les résultats de cette enquête, la structure des emplois selon le secteur institutionnel montre que la majorité des actifs occupés exercent leur emploi dans le secteur informel notamment dans l'informel agricole. La part de l'emploi dans le secteur formel reste donc faible, soit 10%. La structure des emplois selon le secteur d'activité présente une prédominance des emplois du secteur primaire en milieu rural et des emplois du secteur tertiaire en milieu urbain.

Le chômage reste un phénomène essentiellement urbain, très concentré à Douala et Yaoundé où l'on enregistre en général des taux de chômage à deux chiffres. Il touche principalement les jeunes, surtout âgés de 15-34 ans avec un taux de chômage au sens large évalué à 15,5%. Les femmes sont un peu plus concernées que les hommes, et se découragent le plus dans la recherche de l'emploi. Par ailleurs, la possession d'un diplôme ou un niveau d'instruction élevé ne garantit pas toujours l'accès à l'emploi.

Le principal problème du marché du travail au Cameroun n'est pas le chômage mais plutôt le sous-emploi. Près de trois travailleurs sur quatre sont sous-employés, un sous-emploi qui résulte principalement d'une faible rémunération, puisque 70,3% de travailleurs gagnent moins que le salaire minimum mensuel légal qui est de 28 500 FCFA. Cette situation de sous-emploi remet en exergue la problématique de l'adéquation formation-emploi.

L'analyse des mobilités dans l'éducation montre que les générations actuelles sont mieux éduquées que les précédentes et ce indépendamment du genre. Cependant, la durée de vie scolaire en milieu rural demeure courte comparée à celle enregistrée en milieu urbain.

III- Parmi les différentes options ... l'entrepreneuriat

Au regard du nombre important d'actifs occupés se trouvant dans le secteur informel (agricole en particulier), l'on est amené à se poser quelques questions. D'abord, pourquoi ces personnes qui sont plus nombreuses dans l'informel agricole ne bénéficient pas de véritables accompagnements concrets ? Que faire de ces jeunes qui se trouvent dans les zones reculées et qui n'ont pas eu la chance d'avoir une scolarisation véritable ? Le secteur formel (emploi dans le privé et le public) ne pouvant pas absorber toute la population en quête d'emploi, ne faut-il pas changer de focus ? C'est-à-dire passer de l'objectif de recherche de solution pour l'emploi, à un objectif de produire de nombreux employeurs (même s'ils sont d'une envergure modeste) et les structurer et formaliser ?

Il faut reconnaître que le Gouvernement a initié plusieurs démarches pour apporter des solutions au problème du chômage et du sous-emploi au Cameroun. En réalité, plusieurs institutions publiques déploient des initiatives qui concourent à la promotion de l'entrepreneuriat jeune. Au rang de ceux-ci, on peut citer :

- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) ;
- Fonds National de l'Emploi (FNE) ;
- Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- Agence Nationale de Promotion des PME ;
- Autres Ministères sectoriels (MINJEC, MINADER, MINEPIA, MINEPIA, MINPROFF, MINTP, MINH DU, et MINAS) ;
- Partenaires au développement (PNUD, BIT, BAD, ...)

L'analyse faite de ces programmes indiquait que les superpositions dans les rayons d'action de ces initiatives étaient sources d'inefficacité. Les autres principales contraintes étaient :

- l'insuffisance des fonds pour satisfaire la demande suscitée par les initiatives ;
- l'inefficacité des mécanismes de suivi/évaluation déployés par la plupart des initiatives et le manque de ressources humaines qualifiées pour leur mise en œuvre ;
- les difficultés de certains promoteurs (bénéficiaires) à pérenniser leurs activités ;

- l'exécution incomplète de toutes les composantes prévues par certaines initiatives ;

- le manque de matériels et de logistique pour le suivi / accompagnement de proximité des bénéficiaires ;
- le remboursement timide des micro-crédits par les bénéficiaires ;
- le manque de synergie des initiatives.

Le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) a également développé plusieurs initiatives. L'on peut retrouver quelques unes

Le guichet initiative jeune

Cette activité consistait à sélectionner, primer, accompagner et financer les meilleurs projets des jeunes camerounais et camerounaises de moins de 35 ans résidents au Cameroun ou de la diaspora. Elle s'est déroulée en marge des Journées de l'entreprise en 2013 et en 2016.

La prime est une somme d'argent, un parchemin ou une reconnaissance du GICAM. En 2016, l'Agence Française de Développement avait octroyé un prix de 2 000 000 FCFA au premier projet.

L'accompagnement consistait à mettre le jeune en relation avec un chef d'entreprise membre du GICAM qui devait alors jouer le rôle de coach ou de mentor. Celui-ci accompagnait notamment le jeune dans ses démarches auprès des banques ou les administrations publiques pour obtenir les financements et les concours nécessaires à sa mise en œuvre.

POINTS FORTS :

- Forte participation des jeunes (plus de 100 projets reçus à chaque édition) ;
- Plusieurs projets innovants dans divers secteurs d'activité : un projet sélectionné dans le cadre du Guichet Initiative Jeune a été lauréat du Prix PIERRE CASTEL.

POINTS FABLES :

- Faible accompagnement du GICAM, des banques
- Demande de garanties par les banques pour financer les projets

Le Programme GERME (Programme CMR 801) ...

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de terrain notamment la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, le GICAM a sollicité l'assistance technique du BIT pour le développement des compétences à l'interne et dans l'environnement immédiat de cette institution afin de renforcer l'offre de formation au profit des femmes entrepreneures au Cameroun.

Les principales articulations du programme qui s'étendra de juin 2016 à fin 2017 portaient sur :

- La constitution d'un réseau de formateurs GERME ;
- Le renforcement des capacités des femmes entrepreneures par les outils GERME et CREE ;

- L'organisation de conférences thématiques ;
- L'accompagnement des femmes pour leur participation aux foires et manifestations commerciales ;
- La réalisation d'une étude sur la transition de l'informel vers le formel ;
- L'audit du Business Advisory Services (BAS) ;
- La réalisation d'un répertoire du leadership féminin au Cameroun.

La mise en œuvre de ce Programme a débouché sur des acquis pour le GICAM dont certains sont relatifs à la promotion de l'entrepreneuriat. Il a notamment débouché sur un élargissement de l'offre de service du GICAM.

Le Groupement dispose désormais d'un Réseau de formateurs GERME (constitué essentiellement des cadres du secrétariat Exécutif) qu'il a déjà mobilisé pour réaliser des formations au bénéfice des porteurs de projets, particulièrement les femmes.

Ce réseau est opérationnel et permet au CDPME de pouvoir proposer, dans son volet promotion de l'entrepreneuriat, des sessions de formation pour les jeunes sur les modules suivants :

- **TRIE** : Trouver mon Idée d'Entreprise
- **CREE** : Créer mon Entreprise
- **GERME** : Gérer Mieux mon Entreprise

Avec, ce nouveau service, le GICAM dispose des capacités nécessaires pour accompagner les porteurs de projets et les entrepreneurs en herbe dans le développement de leurs entreprises. Le Groupement pourrait s'en servir pour intéresser cette catégorie d'entreprises à ses activités et structurer des organisations satellites comme le Club des TPE du GICAM.

Le Développement d'un programme national intégré pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

La mutualisation des efforts, tant du Gouvernement que des organisations d'employeurs et syndicats professionnels est aujourd'hui plus qu'urgent, au regard de la situation.

Le GICAM qui a mis sur pied son Centre de Développement de la PME, qui est une structure qui propose déjà des actions de soutien à l'entrepreneuriat, pourrait apporter sa contribution dans une démarche globale. Ceci en associant les différentes parties prenantes ; le public, les partenaires au Développement, les financiers, les structures d'accompagnement, les bénéficiaires.

Cette initiative qui pourraient découler sur plusieurs actions ciblées et concrètes sont possibles, dans le cadre d'un regroupement inclusif, probablement une académie entrepreneuriale, fédérant les efforts collectifs et individuels ■



Face aux *Risques* Professionnels S.A. **Gestion des risques: Industriel, Incendie et Explosion**

Analyse, Evaluation, Prévention, Contrôles réglementaire et technique, Ingénierie de formation:

- ★ **Appareils et accessoires à pression de gaz et de vapeur d'eau;**
- ★ **Systeme de Sécurité Incendie,**
- ★ **Installations Electriques...**



BP: 7380 DOUALA - CAMEROUN TEL: 233 41 17 28 / + 237699 69 95 22 / +237 677 744 66
SITE WEB : www.faceauxrisques.cm EMAIL : faceauxrisques@faceauxrisques.cm / faceaurisque@yahoo.fr
Localisation: Bassa, 373 Rue 3W709 / face ancien immeuble CNPS Bassa

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON



Le commerce
dans tous ses états

FIAC

EDITION
2020

PME X CHANGE

04 - 19 AVRIL 2020

BÉPANDA

DOUALA - CAMEROUN

Organisateur
mandaté par le Gouvernement



INTER-PROGRESS

Co-organisateur



e.cam
e-commerce au Cameroun

www.fiacdouala.org info@interprogress.org
(+237) 677 707 679 / 693 751 866 / 669 999 313

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE AU 2^{ème} TRIMESTRE 2019 :

DÉGRADATION DE LA CONJONCTURE POUR UNE PROPORTION DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉE D'ENTREPRISES

■ Par Abraham Kuate,
Chargé d'étude économique et de la documentation, GICAM

Ce document intitulé *Tableau de Bord Trimestriel de l'Economie* publié par le GICAM présente la tonalité des activités économiques au 2^{ème} trimestre 2019, reflétée par les opinions exprimées par les chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité dans leurs entreprises respectives. Il présente aussi une vue des anticipations de ces derniers sur le troisième trimestre 2019. Les indicateurs de mesure sont de deux ordres : la tendance de l'activité au cours de la période sous revue et de celle suivante, et une évaluation de l'environnement interne et externe de l'entreprise.

Aussi, les chefs d'entreprises sont aussi amenés à se prononcer sur d'autres indicateurs et à exprimer leurs attentes et propositions d'amélioration. En termes d'analyse, il s'agit de faire des comparaisons avec les tendances observées lors du trimestre précédent.

1- Tonalité des activités au 2^{ème} trimestre 2019 : Ralentissement continu et généralisé des activités

Au cours du deuxième trimestre 2019, une grande partie des chefs d'entreprises interrogés indiquent avoir observé une baisse de leurs chiffres d'affaires par rapport au trimestre précédent. En effet, au cours du 2T19, 65% des chefs d'entreprises ont observé, soit une stagnation, soit un ralentissement de leurs activités. Dans un profil temporel, on observe que la proportion des répondants qui se sont prononcés pour une baisse observée dans leurs activités est de plus en plus importante depuis le 4^{ème} trimestre 2018. Elle est passée de 18% au 4T18 à 32% au 1^{er} trimestre 2019 pour se situer à 40% au 2^{ème} trimestre 2019.

Les opinions concernant l'évolution des stocks sont plutôt équilibrées avec cependant une légère prépondérance à la stabilité. Il en est presque de même pour les investissements et pour l'endettement.

	Hausse	Stable	Baisse	ND	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	32,73% ↓	25,45% ↗	40,00% ↗	1,82%	100%
Tendance des stocks (de Matières premières et de produits finis)	21,82% ↓	25,45% ↓	29,09% ↗	23,64%	100%
Tendance de l'endettement	34,55% ↗	38,18% ↓	16,36% ↗	10,91%	100%
Tendance de la trésorerie	27,27% ↗	25,45% ↓	43,64% ↗	3,64%	100%
Tendance des investissements	27,27% ↓	32,73% ↗	30,91% ↓	9,09%	100%
Tendance de la pression fiscale	41,82% ↓	47,27% ↗	9,09% ↗	1,82%	100%
Tendance des effectifs	12,73% ↓	61,82% ↗	21,82% ↗	3,64%	100%

↓ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

→ = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

La dégradation de la trésorerie des entreprises concerne désormais près de la moitié des chefs d'entreprises. Cette proportion poursuit également sa hausse depuis 3 trimestres, si l'on s'en tient au taux de 43% enregistré ce trimestre contre 42% au 1^{er} trimestre et 38% deux trimestres en arrière.

La perception d'une fiscalité au caractère contraignant s'est un tout petit peu desserrée avec seulement 41,8% contre 60% de chefs d'entreprises qui indiquent avoir subi une pression fiscale plus forte que celle observée au 1^{er} trimestre. Il y a lieu de penser que les chefs d'entreprises ont quelque peu digéré les nouvelles mesures contenues dans la loi de finances 2019. Il reste cependant constant que pour plus de 9 chefs d'entreprises sur 10, la pression fiscale est soit en hausse soit stable.

Au regard des sept indicateurs qui figurent en entrée du tableau ci-dessus on note une conjoncture générale défavorable. La proportion des répondants

qui perçoivent une dégradation de la situation est en nette augmentation depuis 3 trimestres pour la plupart de ces facteurs. Ce qui dénote d'une récession perceptible de l'activité économique de manière générale.

Ainsi, davantage d'entreprises ont maintenu inchangé le volume de leurs effectifs 61,82% contre (57,5%) au trimestre 1. En outre, une proportion plus importante de chefs d'entreprises a annoncé avoir eu à réduire les effectifs (21,82%) par rapport à celle observée au trimestre précédent (17,5%).

Les chefs d'entreprises relèvent plusieurs autres facteurs exogènes qui ont contribué à plomber leurs activités au cours du 2^{ème} trimestre 2019. Entre autres :

- les contraintes induites par la nouvelle réglementation de change de la CEMAC ;
- la baisse de la valeur imposable à l'importation de certains produits pourtant fabriqués localement ; ce

- qui renchérit la concurrence pour les fabricants locaux ;
- l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord ;
- le sempiternel problème des délais de paiements,
- l'absence de lisibilité sur certains projets d'investissement, notamment les difficultés d'accès aux informations financières les concernant ;
- l'exonération de droits de douanes sur certaines importations à l'instar de l'huile de palme ;
- la concurrence déloyale du secteur informel ;
- etc.

Toutefois, quelques opportunités se sont avérées exploitables par les chefs d'entreprises, notamment : la relative baisse de la pression fiscale observée dans certaines conditions et une certaine ouverture faite par les cabinets et prestataires de services et conseils. Il s'agit davantage du professionnalisme des prestataires dont ont bénéficié certaines entreprises dans leurs contrats avec les conseils, cabinets et d'autres prestataires de services intellectuels

2- Tendance anticipée pour le 3^{ème} trimestre 2019 : risque de morosité économique au 3^{ème} trimestre

La tendance à la morosité se confirme, même par

anticipation pour le 3^{ème} trimestre. En effet pour une proportion importante des entreprises (32,7%), l'opinion sur les perspectives en termes d'évolution du chiffre d'affaires est défavorable. La tendance baissière se confirme avec plus de 27% qui envisagent une baisse continue de leurs chiffres d'affaires.

L'apparent regain d'activités observé au 1er trimestre se serait traduit par un épuisement continu des stocks et l'assèchement de la trésorerie est anticipé par 38% des chefs d'entreprises. Il pourrait en découler un recours plus marqué à l'endettement. De fait, 69% des interviewés anticipent une hausse ou un maintien du niveau de leurs recours aux crédits.

Au cours du 3^{ème} trimestre, même si la majorité des chefs d'entreprises n'anticipent pas une pression fiscale plus forte ; quatre sur dix restent tout de même inquiets.

Les opinions sur les projections en termes d'investissements et de recrutements pâtissent de cette crainte de voir le chiffre d'affaires baisser davantage avec encore un peu plus d'endettement. Un nombre de moins en moins élevés chefs d'entreprises projettent d'améliorer leurs investissements et moins d'un dixième (7% contre 20% au trimestre 2) pensent procéder à des recrutements pour accroître leurs effectifs.

3• Faiblesses et menaces relatives à l'environnement : les

Tendance anticipée	Hausse	Stable	Baisse	Nc	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	32,73% ↘	34,55% ↗	27,27% ↗	5,45%	100,00%
Tendance des stocks	14,55% ↘	41,82% ↗	20,00% ↘	23,64%	100,00%
Tendance de l'endettement	21,82% ↘	47,27% ↗	20,00% ↗	10,91%	100,00%
Tendance de la trésorerie	21,82% ↗	32,73% ↗	38,18% ↘	7,27%	100,00%
Tendance des investissements	14,55% ↘	47,27% ↗	29,09% ↘	9,09%	100,00%
Tendance de la pression fiscale	38,18% ↘	50,91% ↗	5,45% ↗	5,45%	100,00%
Tendance des effectifs	7,27% ↘	65,45% ↗	21,82% ↗	5,45%	100,00%

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
 ↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
 → = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

difficultés d'accès aux devises au cœur des entraves à l'économie

Selon la perception des chefs d'entreprises interrogés, l'environnement économique continue d'être impacté négativement par un certain nombre de facteurs récurrents. Treize paramètres ont été retenus pour évaluer le poids des faiblesses internes aux entreprises, ou des menaces relatives à l'environnement externe des affaires.

Parmi ces 13 paramètres, les difficultés d'accès aux devises, l'insécurité dans les régions du Sud-Ouest et l'ouest Nord-Ouest, les tracasseries administratives, les retards de paiements sont ceux qui ont constitué dans l'ordre, aux yeux des chefs d'entreprises, les menaces ou les faiblesses les plus sérieuses pour les entreprises.

(i) Il ressort ainsi dans le tableau ci-dessous que les opinions se sont exprimées à plus 81% pour désigner les difficultés d'accès aux devises comme principal problème ayant entravé les activités économiques au cours du 2^{ème} trimestre contre 80% au trimestre précédent. La proportion

des chefs d'entreprises pour lesquels ce facteur a constitué une entrave TRES IMPORTANTE est quasiment le même pendant les deux derniers trimestres.

Les chefs d'entreprises souhaitent, entre autres, une période moratoire pour permettre aux acteurs de s'approprier véritablement les procédures nouvelles prescrites par la BEAC. Elles expriment également un plus grand besoin informations sur les procédures et les exigences auxquelles elles doivent désormais se plier.

(ii) Viennent ensuite les difficultés liées à l'insécurité dans les deux régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Ici 49% des opinions exprimées indiquent cette entrave comme étant Très importante, contre 60% exprimées au 1^{er} trimestre. Ici on note une baisse de la proportion mais 31% des opinions exprimées indiquent que cette préoccupation demeure importante.

(iii) En termes d'importance, la troisième entrave au développement des affaires au cours du trimestre concerne les tracasseries administratives. Au total, plus de

Faiblesses et menaces	Très important	Important	Peu important	Sans Avis	Total
Insuffisance de la demande	21,82% ↓	30,91% ↗	40,00% ↓	7,27%	100%
Insuffisance des capacités (équipements, matériels, ...)	9,09% ↗	21,82% ↗	60,00% ↗	9,09%	100%
Insuffisance du personnel qualifié que vous avez des difficultés à accroître	10,91% ↗	10,91% ↓	70,91% ↗	7,27%	100%
Difficultés d'accès aux financements	25,45% ↓	32,73% ↓	32,73% ↓	9,09%	100%
Difficultés d'approvisionnement	27,27% ↓	27,27% ↓	30,91% ↗	14,55%	100%
Insuffisance d'énergie électrique et des autres infrastructures	23,64% ↓	23,64% ↓	43,64% ↗	9,09%	100%
Concurrence déloyale	43,64% ↓	29,09% ↗	18,18% ↓	9,09%	100%
Tracasseries administratives	41,82% ↓	41,82% ↓	9,09% ↗	7,27%	100%
Retard de paiement (délais de paiement, décomptes des marchés, crédits de TVA)	45,45% ↓	27,27% ↓	14,55% ↓	12,73%	100%
Difficultés d'accès aux devises	72,73% ↗	9,09% ↓	7,27% ↗	10,91%	100%
Insécurité dans les régions du SW et NW	49,09% ↓	30,91% ↗	16,36% ↓	3,64%	100%
Nouvelles dispositions de la LDF 2019	27,27% ↓	41,82% ↗	21,82% ↓	9,09%	100%
retrait de l'organisation de la CAN 2019	25,45% ↓	29,09% ↓	38,18% ↗	7,27%	100%

↓ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

→ = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

80% des chefs d'entreprises estiment que les procédures et les actions des administrations sont un frein pour leur déploiement de manière Importante ou Très importante. Ces deux modalités sont à égalité de 41,5% de l'échantillon interrogé ; proportion du reste demeurée constante dans l'intervalle des deux trimestres (42% au 1er trimestre).

(iv) d'autres contraintes non négligeables exprimées par les chefs d'entreprises sont, entre autres, sont le retard des paiements, les difficultés d'accès aux financements et la concurrence déloyale. Dans ce palier, le sempiternel problème de retard de paiement a été un frein pour plus de 70% contre 85% au trimestre 1.

Par ailleurs, certains entraves semblent avoir eu un impact peu important sur les activités des entreprises notamment l'insuffisance du personnel qualifié (71%) et l'insuffisance des capacités productives (60%) et dans une moindre mesure l'insuffisance de la demande 40%. Ce qui du reste est relativement la même proportion au cours du premier trimestre.

Autrement dit, les entreprises souffriraient davantage d'une sous utilisation de leurs capacités de production et parviendraient assez bien à assurer leurs besoins en termes de recrutements.

D'autres préoccupations ont été évoquées par les chefs d'entreprises telles que la réglementation sur les importations et notamment celle concernant certains produits alimentaires. Il s'agit notamment de l'introduction des valeurs de référence à l'importation et/ou l'exonération de taxes et droits de douane sur certains produits mettent à mal l'activité des unités locales. Sont également relevés, le phénomène Boko Haram dont l'impact est toujours visible sur certaines activités et les difficultés d'accès aux informations financières de certains projets d'investissements publics.

4• Forces et opportunités : La disponibilité des facteurs de production conforte les chefs d'entreprises

Cette édition du tableau de bord a interrogé les chefs d'entreprises sur le poids de cinq facteurs dans les performances réalisées par leurs unités de production. Cette section indique ainsi les pourcentages des opinions exprimées en termes forces internes à l'entreprise et les opportunités offertes par l'environnement externe à l'entreprise. Contrairement aux trimestres précédents, un cinquième facteur a été rajouté dans l'analyse à savoir la hausse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Ainsi, au cours du 2^{ème} trimestre 2019, il apparaît, selon les opinions exprimées par les chefs d'entreprises, que les performances obtenues tiennent davantage à l'exécution de certaines commandes existantes et à une relative l'amélioration de l'environnement des affaires.

En effet, davantage de chefs d'entreprise pensent que l'influence des opportunités de marché est en hausse avec une proportion 32,73% contre 25% au 1er trimestre. Par ailleurs, l'accessibilité aux coûts des matières est relativement constante au 2^{ème} trimestre pour 47%.

Il ressort une relative embellie quant à l'accès à la plupart des facteurs de production, malgré les difficultés rencontrées.

Malgré les difficultés d'accès aux devises qui ont continué à plomber l'activité des entreprises, plus de la moitié des chefs d'entreprises interrogés (54,5%) indiquent avoir pu compter sur des réformes d'amélioration du climat des affaires de manière très importante ou importante. Cette proportion est demeurée constante par rapport à celle observée au trimestre précédent (52,5%), preuve que

FORCES / OPPORTUNITES	Très important	Important	Peu important	Sans avis	TOTAL
Hausse des commandes / opportunités de marchés	32,73%↗	29,09%↗	25,45%↘	12,73%	100%
Hausse du pouvoir d'achat des consommateurs	21,82%	20,00%	43,64%	14,55%	100%
Accessibilité et coût des matières	18,18%↗	29,09%↘	38,18%↗	14,55%	100%
facteurs de production	14,55%↘	27,27%↘	43,64%↘	14,55%	100%
Amélioration de l'environnement des affaires	29,09%↗	25,45%↘	32,73%↘	12,73%	100%

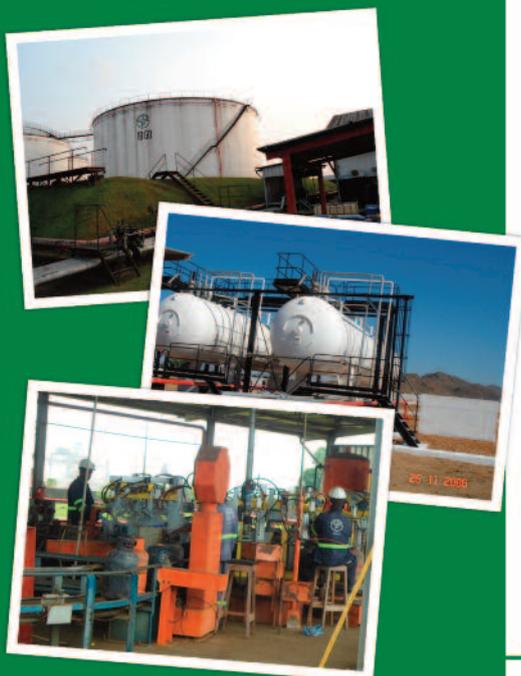
↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
 ↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
 → = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

certaines dispositions de la loi de finances 2019 sont de plus en plus maîtrisées et appliquées.

Les entreprises sollicitent en outre un suivi des performances de l'entreprise par l'administration fiscale, un délai raisonnable pour l'obtention des bons et lettre commandes, à travers la digitalisation des procédures administratives.

S'agissant du pouvoir d'achat des consommateurs, les opinions indiquent dans une grande proportion (43,64%) qu'une éventuelle hausse a un impact peu important. Autrement dit, l'élasticité revenu de la consommation de plupart des leurs produits reste faible.

Par ailleurs, d'autres préoccupations subsistent. Les chefs d'entreprises souhaitent par entre autres, la consécration définitive de l'exonération de la TVA sur les contrats d'assurances vie et d'assurance maladie, une meilleure politique de transferts envers les réassureurs étrangers, la mise à niveau des infrastructures routières, de télécommunications et énergétiques, le règlement de la dette intérieure, l'accélération de la réforme du système financier ■



LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS, NOTRE LEITMOTIV

Afin d'assurer la disponibilité des produits dont elle a la charge du stockage et de la distribution à travers le pays, la **Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)** a mis sur pied un vaste programme d'augmentation et de renforcement de ses capacités de stockage. Ledit programme a pour objectif déclaré de rendre disponibles les produits à travers le Cameroun.

Dans ce cadre, le stockage de Gaz de Pétrole Liquefié (GPL) a été augmenté au Centre emplisseur Gaz de Bonabéri, à Douala ; D'une capacité de 500 TM chacune, la mise en œuvre de ces nouvelles sphères permet la réception d'au moins 2.500 tonnes de GPL par rotation et a vu les capacités de stockage dudit dépôt augmenter de 60%.

Dans le même temps, en 2016, à Yaoundé, le dépôt de Nsam a connu une extension de sa capacité de stockage de gaz domestique qui est passée de 500TM à 1.000TM. Une augmentation qui permet un approvisionnement efficace des régions du Centre, du Sud et de l'Est avec notamment une capacité d'enfutage de 12.000 bouteilles par jour. Plusieurs autres projets d'accroissement des capacités de GPL sont en cours d'étude afin de mettre le public à l'abri d'éventuelles pénuries.

Pour ce qui est des produits blancs, le projet de construction du Terminal à Hydrocarbures de Kribi se présente également comme une alternative à la stratégie d'approvisionnement efficace du Cameroun en produits pétroliers.



Mazars is an international, integrated and independent organisation, specialising in audit, accountancy, advisory, tax and legal services.

As of 1st January 2018, Mazars operates throughout the 86 countries and territories that make up its integrated partnership.

Mazars draws upon the expertise of 20,000 women and men led by 980 partners working from 300 offices worldwide. We assist clients of all sizes, from SMEs to mid-caps and global players as well as start-ups and public organisations, at every stage of their development.

www.mazars.com



YOUR GLOBAL PARTNER EVERYWHERE

- AUDIT
- ACCOUNTANCY
- ADVISORY SERVICES
- TAX
- LAW

86 
COUNTRIES
20 000
PROFESSIONALS
ONE TEAM

 MAZARS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS



CADEV

Le CADEV (Centre africain pour le droit & le Développement) a été fondé en janvier 2008 par **Dr. Sadjo OUSMANOU**, juriste d'affaires et formateur professionnel.

Le CADEV est un organisme panafricain de promotion de la fonction juridique en entreprise en vue de faire de cette fonction une position stratégique et une activité avant-gardiste dans la gestion des risques opérationnels et la sécurisation juridiques des transactions commerciales.

A ce titre, le CADEV développe, de manière régulière et soutenue depuis sa création, des services juridiques et de renforcement des capacités des cadres des entreprises, autant que pour les réformes du cadre juridique et institutionnel des affaires.

Le déploiement du CADEV se fait au travers de son Programme de formation juridique postuniversitaire, le **CAN DO TRAINING**, qui bénéficie de l'agrément de l'Etat du Cameroun, mais également au travers de son département Arbitrage et Médiation, animé sous l'égide du **Centre Permanent de Médiation et d'Arbitrage du CADEV (CPAM)** ; et le **Congrès africain des juristes d'affaires (COJA)**.

Le CADEV est basé à Yaoundé-Bastos, Avenue Jean-Paul II, avec un bureau à Douala-Bali, rue Bertheau.

CADEV _ BP 15810 Douala
www.cadev-afrique.org / cadev@cadev-afrique.org
 Standard : +237 676 96 76 96
 Siège : Koumassi • Web : www.camwater.cm • BP 524 Douala
 Tel : 00 237 334 422 956 • Fax : 00 237 334 422 956



CAMTECH

CAMTECH est un intégrateur de solutions et est créé en 2002 par **François Xavier AMOUGOU**.

Exerçant dans le domaine des **télécommunications** (VSAT, Fibre optique, LAN, WAN, BLR...) ; **Technologies de l'Information** (Infrastructure IT, Solutions d'entreprise, Stockage, Sécurité informatique, Sauvegarde des données, Virtualisation, Solutions sur le Cloud...) ; **Énergie** (Électricité, Onduleurs, Groupes Électrogènes, Solaire), **Sécurité Electronique** (Contrôle d'Accès, Vidéo-surveillance), Monétique et Systèmes financiers, Études techniques.

Camtech Sarl est basée à Yaoundé au quartier Mbog-Abang à Odza, au 2^{ème} Étage de l'Immeuble Auto-école Française.

Téléphone : 243 67 14 34.

Site web : www.camtechgroup.net

Email : fx.amougou@camtechgroup.net



FLORE SERVICES SARL

FLORE SERVICES SARL est une entreprise de prestations de services créée en 1995, spécialisée dans le **nettoyage ménager et industriel, l'assainissement, le phytosanitaire, la création et l'entretien des espaces verts, le génie civil et la distribution des produits et matériels d'entretien.**

Elle a son siège social à Douala, avec des bases techniques dans toutes les 10 régions du pays.

En outre, FLORE SERVICES dispose d'un showroom situé à Akwa où l'on retrouve plusieurs gammes de **produits de nettoyage et d'entretien.**

Contacts

Adresses e-mails : contact@floreservices.com

floreservices@yahoo.fr

Site Web : www.floreservices.com



L'Institut Saint Jean, une nouvelle Ecole d'Ingénieur au Cameroun

L'Institut Saint Jean (ISJ) porté-par la Congrégation Saint Jean se développe dans la même lignée que ses deux aînés bien connus : le Collège Vogt et

Prépavogt. Son but est de répondre aux besoins de formation techniques professionnelles et d'ingénieurs.

Fondé en 2016 par le Père Jean Hervé, l'ISJ est une Institution Privée d'Enseignement Supérieur, agréée par le MINESUP et qui conformément à la législation camerounaise fonctionne sous la tutelle de l'Université de

Yaoundé 1 par l'intermédiaire de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

Deux cycles de formation proposés

1. Un cycle en Ingénierie informatique (Bac+5)
2. Un Cycle en Licence professionnelle (Bac+3)

Les admissions à ces différents cycles se font sur concours (entrée en 1ère année Ingénieur) ou sur étude de dossier et entretien oral

(entrée en 1ère année et 2^{ème} année de licence professionnelle et en 3^{ème} année ingénieur).

CONTACTS

www.institutsaintjean.org - 657 07 98 07 – 651 36 96 96

B. P. 749 – Yaoundé CAMEROUN

BULLETIN DU PATRONAT

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PATRONAT CAMEROUNAIS

ABONNEMENT POUR INSERTIONS 2019

(Tenant lieu de bon de commande)

Entreprise :

Donneur d'ordre : Fonction :

E-mail : Tél. : Portable :

Fichier à fournir par l'annonceur (Pdf, Eps)

EMPLACEMENT	MONTANT TTC en F CFA							
	PMI/PME ≤ 3 Milliards				GRANDE ENTREPRISE			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x2 <input type="checkbox"/>	850 000 x3 <input type="checkbox"/>	800 000 x4 <input type="checkbox"/>	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x3 <input type="checkbox"/>	900 000 x4 <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} de couverture	800 000 <input type="checkbox"/>	750 000 x2 <input type="checkbox"/>	700 000 x3 <input type="checkbox"/>	650 000 x4 <input type="checkbox"/>	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x2 <input type="checkbox"/>	850 000 x3 <input type="checkbox"/>	800 000 x4 <input type="checkbox"/>
4 ^{ème} de couverture	1 000 000 <input type="checkbox"/>	900 000 x2 <input type="checkbox"/>	850 000 x3 <input type="checkbox"/>	800 000 x4 <input type="checkbox"/>	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x3 <input type="checkbox"/>	900 000 x4 <input type="checkbox"/>
Double page intérieure	1 200 000 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x2 <input type="checkbox"/>	1 000 000 x3 <input type="checkbox"/>	900 000 x4 <input type="checkbox"/>	1 500 000 <input type="checkbox"/>	1 300 000 x2 <input type="checkbox"/>	1 200 000 x3 <input type="checkbox"/>	1 100 000 x4 <input type="checkbox"/>
Pleine-page intérieure	450 000 <input type="checkbox"/>	400 000 x2 <input type="checkbox"/>	350 000 x3 <input type="checkbox"/>	300 000 x4 <input type="checkbox"/>	600 000 <input type="checkbox"/>	550 000 x2 <input type="checkbox"/>	450 000 x3 <input type="checkbox"/>	400 000 x4 <input type="checkbox"/>
Demi-page intérieure	250 000 <input type="checkbox"/>	200 000 x2 <input type="checkbox"/>	170 000 x3 <input type="checkbox"/>	150 000 x4 <input type="checkbox"/>	350 000 <input type="checkbox"/>	300 000 x2 <input type="checkbox"/>	250 000 x3 <input type="checkbox"/>	200 000 x4 <input type="checkbox"/>

RESERVÉ

Nous joignons à la présente fiche, le paiement d'un montant TTC de FCFA (En lettres)

Modalités de paiement : Chèque Espèces Virement à l'ordre du **GICAM**

Compte N° : 10001 06800 9589890 1001 - 48 BICEC B.P. 1925 DOUALA

NB : Cette fiche est un bon de commande irrévocable, une fois signé par le souscripteur.

Fait à le

Signature et cachet précédés de la mention «lu et approuvé»



Brend & Consumers

Performance • Solidarité • Responsabilité





MIT CHIMIE

Une gamme complète de produits au service de l'industrie



Gaines et films

Des gaines et films allant de 100 à 1750 mm de laize, pour une épaisseur comprise entre 60 et 250 microns.



Bouteilles PET et flacons

Un assortiment de bouteilles répondant à vos besoins.
Volumes déjà disponibles:
1,5L, 1L, 500mL, 330mL, 250mL,
125mL, 100mL, 60mL.



Sachets et emballages souples

Des sachets plastique sur-mesure adaptés à tous les secteurs d'activités, de l'industrie à la grande distribution.



Les produits de négoce

Industries plastiques
Savonnerie et détergents
Industries brassicoles
Traitement des eaux



Préformes PET et Bouchons en PE

Des préformes PET made in Cameroon.
Pour les industries brassicoles, eaux minérales, les huileries, la cosmétique, la pharmacie, etc.



MIT CHIMIE

BP 8722 Douala

TEL 233 404 529

info@mitchimie.com

www.mitchimie.com



www.lesbrasseriesducameroun.com/fr/groupe-sabc

Depuis 70 ans Le Groupe SABC s'engage dans la responsabilité sociétale

La vision du Groupe SABC est d'être le leader agro-industriel régional de référence dans la production et la commercialisation de boissons alimentaires au sein d'une organisation performante, rentable, moderne et citoyenne, où « Depuis 70 ans, chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun ».

Le Groupe SABC a ainsi construit son programme de RSE avec comme slogan « Vous êtes au cœur de notre vie », autour de cinq axes sociaux : **Education, Santé, Environnement, Sport, Arts & Culture.**

Notre vocation avec ce programme RSE est de : procurer du bonheur, faire vivre un espoir, restaurer un sourire, s'intéresser aux autres, créer de la valeur, accompagner la performance de l'ensemble de notre écosystème, offrir avec la DQHSE et les Ressources Humaines un cadre de travail sécurisé à nos collaborateurs, protéger l'environnement et « brasser » nos talents.

Notre leadership est en définitif un leadership social parce que nous avons l'intime conviction que le respect de nos valeurs – **Performance, Responsabilité, Intégrité, Loyauté, Professionnalisme, Innovation** – donne un sens à notre projet d'entreprise et à notre engagement citoyen, afin que demain soit fait de plus d'écoute, d'innovation et d'implication sociale, pour avancer ensemble.



« Depuis 70 ans, chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun »

